

JOURNAL

indépendant | intrépide | sans compromis

FRANZ WEBER

1^{er} janvier – 31 mars 2016 | N° 115 | AZB/P.P. Journal 1820 Montreux 1



Bâle : l'Océanium
n'est pas la solution

6

Corrida :
l'ONU met la pression

8

Le bonheur des
chevaux en exemple

14

www.ffw.ch

www.facebook.com/FondationFranzWeber



En faveur des animaux et de la nature



Notre travail est au service de la collectivité

Les actions de la Fondation Franz Weber (FFW) sont motivées par la conviction que les animaux dans leur ensemble en tant que partie intégrante de la création, ont droit à l'existence et à l'épanouissement dans un habitat convenable, et que l'animal individuel en tant qu'être sensible a une valeur et une dignité que l'homme n'a pas le droit de mépriser.

Aussi bien dans ses campagnes de protection et de sauvetage de paysages, que dans celles d'animaux persécutés et torturés, la fondation s'efforce inlassablement d'éveiller en l'homme sa responsabilité vis-à-vis de la nature et d'obtenir pour les peuples d'animaux un statut juridique parmi les institutions humaines leur garantissant protection, droits et survie.

La FFW, reconnue d'utilité publique, est exonérée d'impôts. Pour pouvoir continuer à remplir ses grandes tâches au service de la nature et du monde animal, la fondation devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie, ni par les pouvoirs publics, elle dépend entièrement des seuls dons, donations, legs, etc.



Quand tout semble vain, quand tous les espoirs s'en vont, quand on est saisi d'accablement face à la destruction de la nature et à la misère des animaux persécutés et torturés... on peut encore se tourner vers la Fondation Franz Weber.

Aidez-nous ! Chaque don, aussi modeste soit-il, est important et reçu avec gratitude !

Compte :

Compte postal : 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1, IBAN : CH31 0900 0000 1800 61173

Renseignements : FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, 1820 Montreux 1, Suisse, T +41 (0)21 964 24 24 ou +41 (0)21 964 37 37, F +41 (0)21 964 78 46, ffw@ffw.ch, www.ffw.ch



Editorial

Vera Weber

Chère lectrice, chers lecteurs,

Alors que la Convention de gestion du Parc National Fazao-Malfakassa au Togo, qui liait l'Etat togolais à la Fondation Franz Weber (FFW) depuis 1990, touchait à sa fin le 25 mai 2015, la FFW a entrepris, dès mars 2014, des démarches afin de négocier un renouvellement de ce contrat avec le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières togolais. Notre unique but étant de continuer d'assurer la protection de ce Parc National et de sa biodiversité d'une richesse remarquable, de préserver ses éléphants, ses antilopes, ses primates, ses forêts d'intérêt national, etc., garanties de survie pour les générations futures.

Après plusieurs mois de va-et-vient non concluants, nous avons dû nous rendre à l'évidence que le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières avait d'autres priorités, et que celles-ci n'allaient malheureusement pas dans le sens d'un nouveau contrat avec la Fondation. Au contraire, il est vite apparu que son objectif était plutôt de tirer profit du Parc en exploitant ses ressources forestières et en cherchant d'autres partenaires dont les moyens financiers lui permettraient de plus gros gains.

Sans perdre espoir pour autant, nous avons frappé aux portes d'institutions et de personnalités reconnues pour nous assurer leur soutien et nous l'avons obtenu. Ambassadeurs, députés, membres d'ONG nationales et internationales, ils sont nombreux à avoir tenté d'aider la Fondation à créer un terrain propice aux négociations avec l'Etat togolais. En vain.

Pourquoi? Nous ne le savons pas. Nous pouvons imaginer de nombreuses raisons, mais n'avons toujours pas la réponse... Quoiqu'il en soit, pendant plus de 25 ans, la Fondation Franz Weber a su gérer et protéger ce qui est devenu le dernier parc national viable au Togo. Nous en retirons une grande expérience et une volonté sans faille de pérenniser notre important travail sur le terrain pour la protection des espèces menacées.

2016 sera l'année de l'éléphant. En septembre prochain, se tiendra la prochaine réunion des parties de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction). La FFW œuvre et œuvrera de manière assidue, dès à présent, jusqu'à cette réunion, et tant que cela s'avèrera nécessaire, pour que l'éléphant d'Afrique obtienne enfin une protection sans équivoque et soit sauvé d'une extinction certaine.

Vera Weber, présidente de la Fondation Franz Weber

Nature

Eoliennes – L'illusion écologique

18–19

Animaux

Récifs coralliens – Sauvetage en vue pour le poisson-cardinal de Banggai? 4–5

Franz Weber Territory – Pluies providentielles et feux protecteurs 7

Corrida – Violence envers les enfants : l'ONU augmente la pression d'un cran 8–9

Equidad – Notre sanctuaire de chevaux : un exemple pour toute l'Argentine 14–15

Parc National Fazao-Malfakassa – Entre tribulations et espoir 16–17

Suisse

Océanium de Bâle – Un mastodonte dans un quartier déjà étroit 6

Loi sur les résidences secondaires – S'il le faut, nous réinterviendrons 10–11

Loups – La FFW condamne fermement les tirs 24–25

Grandhotel Giessbach – Le réveil du printemps 31

Courrier

Votre opinion 12

Société

Humains ou robots? – Connectés mais plus seuls que jamais 20–23

Rétrospective – Tout ce que la FFW a accompli en 2015 26–30

Couverture :

Le printemps est là ! Un cerisier ancestral mais toujours plein de vie, Suisse orientale.

Photo : Michel Brunner

Pour vos dons :

Banque Landolt & Cie, chemin de Roseneck 6, 1006 Lausanne
ou

Compte postal : 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1,
IBAN : CH31 0900 0000 1800 6117 3

Impressum

Edition : FONDATION FRANZ WEBER

Rédaction en chef : Judith Weber

Rédaction : Judith Weber, Vera Weber, Vénusia Bertin, Hans Peter Roth

Publication : 4x par an

Mise en page : Edy Bachmann, Ringier Print Adligenswil AG

Impression : Ringier Print Adligenswil AG

Rédaction et administration : Journal Franz Weber, case postale, 1820 Montreux 1, Suisse,
T +41 (0)21 964 24 24, F +41 (0)21 964 78 46, ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

Abonnements : Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux 1, Suisse,
T +41 (0)21 964 24 24

Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement.

Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP : Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1.

printed in
switzerland

Protection des océans

Lueur d'espoir pour le poisson-cardinal de Banggai

La grande disparition des espèces bat son plein. L'instigateur en est l'homme. La victime symptomatique le poisson-cardinal de Banggai. Mais le petit poisson corallien devrait désormais être mieux protégé aux USA.

■ **Monica Biondo**

La plus grande crise d'extinction des espèces de toute l'histoire de la Terre — depuis celle des dinosaures il y a 65 millions d'années — bat son plein. Le mot semble énorme. Bouleversant. Effrayant. Car c'est maintenant que cela se produit. Et c'est l'homme qui en est à l'origine. La biodiversité est en chute libre. Plantes et animaux s'éteignent avant

même d'avoir été répertoriés par la science. Ou alors leur nombre décline fortement. L'action de l'homme sur la planète est une cause de changements environnementaux considérables encore très largement sous-estimée. Plus de 320 vertébrés terrestres ont déjà disparu depuis 1500; et les espèces restantes ont vu leurs effectifs baisser de 25

pour cent en moyenne. Quant aux invertébrés, le tableau est encore plus sombre: 67 pour cent des espèces, soit les deux tiers des populations surveillées, ont subi une diminution de 45 pour cent.

Pertes en cascade

Il y a pire encore: les espèces non surveillées, dont nul ne connaît le sort. Par exemple les poissons coralliens: 70 pour cent des 4000 espèces connues ne sont même pas répertoriées en bonne et due forme. Cela signifie qu'on en sait tellement peu à leur sujet que la liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la

conservation de la nature) ne peut même pas évaluer leur statut de protection.

La baisse du nombre d'espèces et des effectifs aura des répercussions en cascade sur le fonctionnement de notre écosystème, et donc directement sur notre bien-être. Nous sommes encore dans l'incertitude la plus totale sur de nombreux aspects de cette disparition d'origine humaine du monde animal — ou «défaunation anthropocène», comme l'ont baptisée des scientifiques anglophones. Une ignorance qui complique ou rend impossible toute prévision fiable. Il ne fait cepen-



Le poisson-cardinal de Banggai: l'un des poissons coralliens les plus vendus, en Suisse aussi

Photos: Alejandro Vagelli

dant aucun doute que l'extinction des espèces est un moteur décisif du changement écologique global.

Exemple symptomatique

Nous nous sommes rendus en Indonésie l'année dernière (voir Journal Franz Weber n° 113). Nous y avons constaté de nos yeux à quel point les récifs coralliens sont déjà détruits dans la région la plus riche en espèces du monde, le Triangle de corail. Sans oublier les conséquences dévastatrices du commerce de poissons coralliens et autres espèces animales par l'industrie des aquariums.

Avec le grand scientifique Alejandro Vagelli, nous avons examiné de plus près la diffusion et la situation du poisson-cardinal de Banggai (*Pterapogon kauderni*) – pour arriver à la conclusion tragique que le nombre de ces poissons endémiques a encore fortement baissé et que quelques populations se sont même déjà éteintes.

Seulement 23 km carrés

Le délicat poisson-cardinal de Banggai vit en petits groupes dans l'eau peu profonde qui entoure une trentaine d'îles; on le trouve exclusivement en Indonésie, dans 23 kilomètres carrés de récifs coralliens. Il est très sensible: près de la moitié meurent dès la capture, la manipulation et le transport, ou alors ils sont jetés car leurs nageoires sont brisées. Il n'est pas rare qu'une prise complète meure. Et même si l'espèce fait partie des rares poissons coralliens qui se reproduisent en élevage, les animaux sauvages ont la préférence car ils reviennent moins cher.

Aujourd'hui pour la première fois, le poisson-cardinal de Banggai reçoit un peu de soutien. En janvier 2016, le Natio-



Le seul « panneau d'avertissement » à des lieues à la ronde: « area konservasi terumukarang » (« zone de récif corallien protégée »)

nal Marine Fisheries Service (Service national de la pêche maritime) américain – les USA sont le premier pays importateur – a classé l'espèce comme « menacée »* dans son texte fondateur, l'Endangered Species Act (ESA) ou loi sur les espèces menacées.

Sans aucun contrôle

En 2007 encore, une tentative de contrôle international du commerce par la convention sur la protection des espèces CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) avait échoué. Notamment du fait d'affirmations selon lesquelles des plans de gestion des populations existaient qui protégeraient les poissons dans leur espace vital. Mais lors de nos expéditions scientifiques dans toute la zone de diffusion de l'espèce, nous n'avons vu qu'un seul panneau – au milieu de l'océan. On pouvait y lire que la pêche était interdite dans un rayon de 50 mètres. Tout autour, d'innombrables îles, le grand large – et pas le moindre contrôle. Fin 2007, le

poisson-cardinal de Banggai a bien été inscrit comme menacé dans la liste rouge de l'UICN. Mais cela n'implique aucune protection réelle. Juste un avertissement que l'espèce pourrait s'éteindre prochainement. Pourtant, des dispositions concrètes de sauvegarde sont essentielles car la demande de l'industrie des aquariums est la cause principale du recul de ces espèces menacées.

La chute des effectifs

Le poisson-cardinal de Banggai est l'un des poissons coralliens les plus importés, en Suisse comme aux USA. Après presque vingt ans de capture intensive, les effectifs se sont effondrés (l'espèce n'a été découverte qu'au milieu des années 1990). En effet, les petites populations dispersées doivent aussi faire face, comme bon nombre d'autres espèces de poissons, en plus de la surpêche, à la destruction de leur espace vital et aux conséquences du changement climatique sur les récifs coralliens.

La classification plus rigoureuse des USA, si elle ne cor-

respond à aucune protection complète de l'espèce, annonce cependant certaines dispositions de sauvegarde. Mais aucune transposition concernant le commerce ou la possession de poissons-cardinaux de Banggai n'a encore été constatée. On ne peut donc qu'espérer que les USA ne tardent pas à introduire des restrictions plus sévères. Car une classification qui ne s'attaque pas à la menace principale d'une espèce – la capture d'animaux sauvages – n'a aucun sens.

Tout pour le profit

La classification du poisson-cardinal de Banggai par les USA ouvre une nouvelle perspective pour la lutte contre la mort dévastatrice des espèces. Les scientifiques sont d'avis que sans cette loi américaine, 227 espèces supplémentaires auraient disparu avant 2006.

On estime que 50 à 80 pour cent des êtres vivants qui peuplent la Terre vivent dans les océans. Sans efforts notables pour les protéger, plus de la moitié des espèces marines seront menacées d'extinction d'ici 2100. Or, cette situation dramatique n'empêche pas de nombreux groupes d'intérêts, qui tirent profit de la (sur)exploitation des animaux marins, de se défendre avec véhémence contre la protection renforcée des océans et de leurs habitants. ■

* « Menacé » signifie que l'espèce sera en danger d'extinction dans un futur proche dans la totalité ou une grande partie de son aire de répartition. Cela signifie également que les USA peuvent désormais décider des dispositions de sauvegarde à prendre (interdiction du commerce, etc.).

Océanium de Bâle

L'éthique et la durabilité, des prétextes creux

La mise à l'enquête publique du projet d'océanium présenté par le zoo de Bâle a eu lieu du 3 février au 11 mars 2016. Les auteurs du projet affichent leur optimisme et soulignent la durabilité de l'ensemble. C'est pourtant la grande absente, sur le plan éthique autant qu'écologique ou financier.

■ Hans Peter Roth

Le projet est écrasant à tous points de vue. C'est dans la construction monolithique baptisée «Seacliff» que le zoo de Bâle voudrait installer son océanium, dans le quartier de la Heuwaage. Et l'on est véritablement écrasé lorsqu'on visualise le projet de grand aquarium dans ses dimensions prévues, tel qu'il a été présenté le 3 février 2016 pendant la conférence de presse. «On se demande bien comment les urbanistes et les architectes ont pu vendre leur projet comme une «revalorisation urbanistique» pour la Heuwaage étroite et déjà surchargée», s'étonne de son côté Vera Weber.

La présidente de la Fondation Franz Weber (FFW) est une opposante de la première heure à l'Océanium. «Mais l'absurdité de la construction est encore le moindre mal», revient-elle à la charge. En effet, le zoo de Bâle veut entasser plusieurs milliers d'animaux – plusieurs centaines d'espèces – dans une quarantaine d'aquariums. L'idée est en contradiction totale avec son propre concept de «toujours moins d'animaux élevés sur toujours plus d'espace».

Un singulier optimisme

Ce qui frappe aussi, c'est l'insistance avec laquelle les défen-

seurs de l'Océanium mettent en avant les aspects durables du projet. Olivier Pagan, le directeur du Zolli (le surnom du zoo de Bâle), débordait ainsi d'enthousiasme à l'apéro offert à la presse le 3 février pour le «signal fort en matière de formation, de protection de la nature et de durabilité» qui est ici envoyé. S'agit-il d'un cache-sexe moral et éthique pour un projet commercial? Il semblerait. Le zoo pourrait en effet compter sur des alliés influents et solides financièrement. Et les médias bâlois locaux rabâchent sans fin la position des promoteurs de l'Océanium sans rien demander de plus. Enfin deux donateurs anonymes réserveraient 40 millions de francs à l'Océanium. Le zoo peut donc afficher l'assurance qui convient. Pagan l'a répété à plusieurs reprises pendant la conférence de presse: «nous ne demanderons l'aide financière du canton, ni pour la construction, ni pour l'exploitation; le zoo de Bâle financera lui-même l'ensemble des prestations». Un optimisme plutôt singulier. En effet, des recherches plus poussées montrent que la plupart des grands aquariums ne peuvent aujourd'hui garder la tête hors de l'eau que grâce aux subven-



Un bloc massif dans un espace bien trop étroit: le projet d'Océanium dans le quartier de la Heuwaage, à Bâle

Photo: mäd Zoo Basel

tions de deniers publics. Le Zolli lui aussi dépend en permanence des dons, d'après un article paru dans le Basler Zeitung du 7 mai 2015.

L'éthique et la protection réelle de la nature abandonnées en cours de route?

L'investissement à haut risque financier n'est cependant pas l'argument principal de la FFW contre l'Océanium, mais bien les composantes éthiques, durables et de formation à l'environnement que les partisans de l'Océanium s'efforcent sans cesse de mettre en avant. Il n'en reste pas moins que des milliers d'animaux marins et de coraux vont être arrachés à leur milieu naturel. Une pratique qui n'est ni éthique, ni durable, ni protectrice. Montrer aux enfants et aux écoles des poissons sauvages capturés et enfermés ne saurait suffire à les former à l'environnement. «L'éthique, la morale publique et la législation évoluent au-

jourd'hui rapidement», pour Vera Weber. L'exemple le plus symbolique en est l'interdiction d'importer des dauphins et des baleines en Suisse, décidée en 2012 après la mort de plusieurs dauphins dans le delphinarium du parc Connyland de Lipperswil (Thurgovie). «Et des prescriptions d'élevage toujours plus strictes, ainsi que d'autres restrictions commerciales et interdictions d'importation, ne vont probablement pas tarder à toucher aussi d'autres groupes d'animaux», souligne Vera Weber. «Or, les grands aquariums sont des institutions plutôt statiques. Ils n'ont pas les moyens de réagir à de tels changements.»

C'est une tradition pour la ville de Bâle de réaliser des projets porteurs d'avenir, et non synonymes de recul comme l'Océanium. C'est pourquoi la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra ont fait opposition contre l'Océanium le 9 mars 2016. ■

Franz Weber Territory

Les six saisons du Nord de l'Australie

Les seuls concepts de «saison sèche et saison des pluies» ne suffisent pas à décrire les saisons au Franz Weber Territory. On en observe six dans le Nord subtropical de l'Australie. Pour le moment, c'est la saison des pluies qui touche à sa fin.

■ **Sam Forwood**

Ici à Bonrook, c'est encore la mousson ou saison des pluies. Jusqu'à présent, les précipitations sont restées légèrement en-dessous de la moyenne, même si janvier a été un bon mois avec plus de 350 millimètres de pluie. Nous espérons que les averses continueront à nous rafraîchir jusqu'en avril.

La plus grande partie du territoire est désormais impraticable. Les véhicules à moteur risquent de s'embourber dans les sols détrempés et à dos de cheval également, la prudence est de mise car ils peuvent eux aussi s'enfoncer dans la boue.

Les Australiens qui ont des racines européennes distinguent uniquement la saison sèche et la saison des pluies dans les régions subtropicales, tandis que les Aborigènes, eux, parlent de huit saisons. Plus longtemps on vit ici, plus on se familiarise avec le climat local. En ce qui me concerne, je divise l'année en six saisons.

Les saisons

1. *La mousson*: de mi-décembre à fin mars. De fortes averses font sortir les cours d'eau de leur lit. Les rivières sont pleines à ras bords.
2. *La «dépression»*: d'avril à début mai. Des orages accompagnés de peu de pluie, mais de violentes bourrasques compriment les

hautes herbes à la fin de la saison des pluies et dispersent les semences.

3. *Le «temps des incendies»*: de mai à mi-juin. C'est le moment de mettre le feu à certaines parcelles, sous contrôle. La terre est encore humide, les nouvelles pousses d'herbe sortent. Ces «feux froids» ne brûlent pas la cime des arbres et sont stoppés par les cours d'eau et les terrains humides. Ils permettent d'éliminer les broussailles qui nourrissent les grands incendies pendant la saison sèche.
4. *La saison sèche froide*: de juin à fin-août. Les vents du sud-est amènent fraîcheurs nocturnes et agréables chaleurs diurnes. Dans le Franz Weber Territory, c'est le meilleur moment pour observer les chevaux sauvages qui broutent en petits groupes ou passent au galop dans un bruit de tonnerre d'un pâturage à l'autre. Leur poil est alors plus épais.
5. *La saison sèche chaude*: de septembre à mi-octobre. C'est le moment où le risque d'incendie est le plus grand. Les cours d'eau s'assèchent peu à peu. Les feux de broussailles deviennent vite incontrôlables et n'épargnent pas la cime des arbres. Le véhicule de lutte contre l'incendie de la station est désormais prêt à intervenir jour et nuit.



Pas de panique ! Le feu a été allumé sous contrôle après la saison des pluies. Il ne causera aucun dégât, engraissera le sol et éliminera les broussailles qui nourrissent les dangereux incendies de la saison sèche

Photo : Sam Forwood

6. *La pré-mousson*: de mi-octobre à mi-décembre. L'humidité atmosphérique est très élevée et les températures peuvent atteindre 42 degrés. Les premiers orages avant-coureurs de la saison des pluies éclatent à grand renfort d'éclairs spectaculaires qui illuminent la nuit. La sieste est incontournable pour ceux qui travaillent à l'extérieur.

Les incendiaires

Aucune saison n'est cependant semblable d'une année à l'autre. L'année dernière par exemple, nous avons été mis à rude épreuve par une sécheresse particulièrement longue, nous en avons parlé dans le dernier JFW.

Pendant la saison des pluies, les chevaux sauvages ne se montrent presque plus. L'herbe est alors plus haute

qu'un homme et le terrain est de toute façon impraticable. Même les feux contrôlés sur des parcelles sélectionnées ne leur font pas perdre leur calme.

Malheureusement, notre région compte aussi ses incendiaires. Ils sont connus des propriétaires terriens qui vivent sur place, des exploitants et de la police, mais tant qu'ils n'ont pas été pris en flagrant délit, il est impossible de prouver leur culpabilité.

Un incendie dévastateur a ainsi ravagé presque 1500 kilomètres carrés de bush en septembre dernier, juste de l'autre côté de notre frontière nord. Heureusement, nous conservons en permanence une large bande de terrain labourée autour de la clôture, de sorte que le feu n'a pas gagné notre territoire et nous avons été épargnés. ■



Le congrès de 2016 au Mexique, organisé par la FFW : 3^e en partant de la gauche devant : Sara Oviedo (vice-présidente du Comité des droits de l'enfant de l'ONU), 1^{er} en partant de la gauche derrière : Anna Mulà (coordinatrice FFW de la campagne), 3^e en partant de la gauche derrière : Jesus Valencia (président de la Commission des droits de l'enfant du parlement mexicain), 3^e en partant de la droite derrière : Gustavo Lozano (représentant de la FFW au Mexique)

Photo : mád

Campagne Enfance sans violence

La corrida mise sous pression par l'ONU

Les enfants doivent être protégés de la violence. La brutalité des combats de taureaux porte atteinte à la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU. Les Nations unies demandent aujourd'hui aux pays taurins de tenir les enfants à l'écart des corridas. C'est un nouveau coup infligé à l'industrie taumachique qui a été rendu possible grâce aux rapports que la Fondation Franz Weber a adressés à l'ONU.

■ Leonardo Anselmi

La France et le Pérou – des corridas ont encore lieu dans ces deux pays. Ils sont désormais invités eux aussi à protéger les enfants et les jeunes de la « violence extrême des corridas ». Dans un rapport à l'intention de l'assemblée générale des Nations unies, la France et le Pérou ont été exhortés le 4 février 2016 par la plus haute instance internationale au respect des droits des enfants. L'appel

ainsi formulé résulte directement de la campagne « Infancia Sin Violencia » (« Enfance sans violence ») menée par la Fondation Franz Weber (FFW), qui s'est adressée pour cela à de multiples reprises au Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Après le Portugal, le Mexique et la Colombie, le Pérou et la France sont respectivement le quatrième et le cinquième pays taurin rappelés à l'ordre par

l'ONU – qui s'est fait clairement comprendre : les corridas sont des spectacles violents aux conséquences négatives pour la société dans son ensemble.

Formés au sadisme

La FFW souligne que les enfants, non seulement assistent aux corridas, mais aussi qu'ils participent activement à certaines manifestations associées. C'est ainsi qu'ils peuvent suivre des cours – théoriques et pratiques – dans les écoles taurines (!), puisqu' « il n'est jamais trop tôt ». Et comme le but même de la corrida est de supplicier et de tuer des mammifères très sensibles, les enfants apprennent à rien de moins que blesser, torturer et tuer des animaux. Appelons les choses par leur nom : ils sont formés au sadisme et au voyeurisme. Pour cela, il

convient d'abrutir et de refouler tout sentiment. Il faut y ajouter la violence extrême contre l'homme à laquelle les enfants assistent pendant les corridas, sous forme d'accidents, car un climat de violence règne dans les arènes de taumachie.

La campagne « Infancia Sin Violencia » s'appuie sur un grand nombre d'études psychologiques, criminologiques et sociologiques dont les résultats montrent tous que les enfants qui connaissent la violence envers les animaux et les hommes sont à la fois traumatisés et blasés, surtout s'ils y sont exposés de manière régulière. Les conséquences possibles comptent, notamment, l'absence de compassion et de compréhension de la justice ou de l'injustice, ou encore un comportement asocial et violent.

Portugal, Colombie, Mexique, France et Pérou : des exigences concrètes

C'est en ce sens que la FFW conseille le Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Ce dernier veille au nom des Nations unies à la bonne application de la convention des droits des enfants signée par tous les pays. Les États-membres sont tenus par tournus de faire des rapports sur le respect des droits des enfants. Ces rapports peuvent à leur tour faire l'objet de vérifications au moyen de rapports complémentaires par des organisations non gouvernementales consultées. C'est ainsi que la FFW a, en collaboration avec des psychologues pour enfants et la CoPPA (coordination des psychologues pour la prévention des abus), présenté une étude approfondie sur les activités tauromachiques destinées aux enfants au Portugal, en Colombie, au Mexique, en France et au Pérou et qu'elle participe depuis 2013 aux discussions préalables et aux sessions du comité. Dans ses conclusions, ce dernier fait valoir une violation des droits des enfants dans les cinq pays incriminés dès lors que les enfants participent ou assistent à des combats de taureaux.

Les cinq pays sont invités à prendre les mesures suivantes :

1. *Interdire toute participation des enfants aux corridas et manifestations semblables, y compris la formation dans les écoles taurines.*
2. *Protéger les enfants de toute exploitation économique par le travail.*
3. *Mettre en place des campagnes d'information sur la violence physique et psychologique et ses conséquences pour les enfants.*

Les États-membres doivent par ailleurs impérativement,



Session consacrée à la France et au Pérou du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, Genève, janvier 2016. En partant de la gauche : Anna Mulà, coordinatrice FFW de la campagne ; Jorge Cardona Llorens et María Rita Parsi, membres du Comité des droits de l'enfant de l'ONU

Photo : Maya Esteve, CoPPA

sous la surveillance du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, appliquer ces mesures pour le maintien du bien-être physique, mental et émotionnel des enfants. Mais qu'en est-il dans les pays rappelés à l'ordre ?

Portugal

Depuis l'appel des Nations unies, une campagne de sensibilisation de la FFW au nom du gouvernement portugais commence à porter ses fruits. La loi impose que les publicités pour des corridas portent la mention que « les combats de taureaux peuvent heurter la sensibilité des spectateurs » et que les moins de 16 ans n'y sont pas admis. Ces derniers ne peuvent pas non plus participer activement à des manifestations tauromachiques. Le ministère de la culture n'a en conséquence approuvé aucune participation active de jeunes de moins de 16 ans aux corridas autorisées en 2014 et 2015. Le débat a ainsi gagné la société portugaise. Des psychologues reconnus se prononcent désormais publiquement en faveur de la protection des enfants face à la violence de la corrida. Aujourd'hui, les spectateurs

doivent être âgés d'au moins 12 ans – une contradiction à laquelle la FFW souhaite mettre fin rapidement, en collaboration avec le gouvernement et les partis représentés au parlement, afin que le Portugal remplisse entièrement les conditions de la convention des droits des enfants.

Mexique

Des projets de loi pour l'interdiction de la corrida ont vu le jour au Mexique en réaction à l'appel de l'ONU. C'est le cas dans l'État de Coahuila et un projet de loi de même teneur est actuellement examiné dans l'État de Basse Californie (Baja California), tandis qu'une nouvelle législation vise à interdire l'accès des enfants aux corridas dans les États de Querétano et de Michioacán. En outre une loi correspondante est entrée en vigueur dès décembre dernier dans l'État de Veracruz, grâce aux efforts de la FFW. Depuis le 11 février, plusieurs commissions des deux chambres du parlement fédéral travaillent à amender la loi sur les enfants et les jeunes afin d'interdire l'accès des corridas aux mineurs et le travail des

enfants dans le cadre des combats de taureaux.

Colombie

Le groupe des protecteurs des animaux au congrès colombien vient de lancer un processus participatif pour l'élaboration d'un projet de loi, avec pour objectif l'application des exigences du Comité des droits de l'enfant. Toutes les organisations de protection de l'enfance, des droits de l'homme et des droits des animaux sont appelées à participer, ainsi que les institutions de formation, les autorités et les organisations privées. La FFW elle aussi s'engagera pour le projet avec des actions de promotion et de conseil. Par ailleurs, un forum consacré à l'« enfance sans violence » est organisé en avril prochain à Bogotá, avec le soutien du ministère chargé de la résolution des conflits, des droits de l'homme et de la sécurité, de la mairie de Bogotá, du groupe des protecteurs des animaux au congrès, de la plate-forme ALTO et de la FFW.

France et Pérou

En France comme au Pérou, aucune loi n'interdit ni ne limite l'accès des enfants aux écoles taurines et aux corridas ou leur participation aux combats. Ces deux pays, en tant qu'États signataires de la convention des droits des enfants, devront pourtant, cela ne fait aucun doute, appliquer les mesures exigées par l'ONU.

Pas à pas, nous ne cessons donc d'avancer sur le chemin long et semé d'embûches vers la fin de la corrida. Pour que la violence et la cruauté cessent enfin d'être données en spectacle. Dans l'intérêt suprême de la société toute entière. La FFW y travaille sans trêve. ■

Loi sur les résidences secondaires

Nous sommes prêts à réintervenir au besoin

Dix ans exactement après le lancement de l'initiative sur les résidences secondaires, la nouvelle loi sur les résidences secondaires est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Jetons un regard en arrière, mais aussi vers l'avenir. Car une loi ne vaut que par la qualité de son application.

■ Brigit Wyss

En 1955 déjà, Max Frisch, sorti de la ville en bus, ne trouva que ville, ainsi qu'il l'écrivit dans son manifeste «Attention: la Suisse». Vingt-cinq ans plus tard, en 1980, une première loi fédérale sur l'aménagement du territoire entra en vigueur. Avec pour objectif une «utilisation mesurée du sol», pour au moins freiner la bouillie informelle de construction qui s'étendait à tout le pays. 35 ans plus tard, les choses sont claires: l'aménagement du territoire suisse a échoué.

Champs, pâturages, vergers, vignobles, alpages, jardins. Tous tombent victimes de l'expansion envahissante de l'habitat. La pression immobilière est particulièrement forte sur les régions touristiques. De 1980 à 2005, le nombre de résidences secondaires en Suisse est passé de 240 000 à 450 000, soit pratiquement le double.

Comme un fil rouge

La Fondation Franz Weber (FFW) n'a pas accepté sans réagir cette dégradation de sites naturels sensibles et l'effrayante réalité que de grandes parties des Alpes suisses comptent aujourd'hui plus de 50 pour cent de résidences secondaires. Appelée à l'aide pour lutter contre des projets de développement et

de construction de plus en plus démesurés, elle lance avec Helvetia Nostra (HN) il y a dix ans deux initiatives populaires fédérales: «Contre la création effrénée d'implantations portant atteinte au paysage et à l'environnement» et «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires». Les «initiatives tandem» sont ainsi nées, avec pour devise commune «Sauver le sol suisse».

Mais en réalité, tout a commencé il y a plus de 50 ans. En 1965, lorsque Franz Weber remua «ciel et terre» contre le projet d'une ville de 25 000 habitants au cœur du paysage lacustre de la Haute-Engadine. Avec succès: depuis 1972, toute la région des lacs, de Maloja à St. Moritz, est placée sous protection spéciale. La préservation du paysage est restée une question centrale pour la FFW, qui marque comme un fil rouge de l'histoire de ses dernières décennies. Jusqu'à aujourd'hui.

Une position difficile

Fin 2007, la FFW et HN déposent les initiatives tandem. Comme on pouvait s'y attendre, leur position est difficile à tenir pendant le débat des chambres fédérales à l'automne 2008. Entre-temps, des associations de protection de



Vera Weber, l'architecte victorieuse de la campagne pour l'initiative sur les résidences secondaires

Photo: Hans Peter Roth

l'environnement ont déposé en août 2008 l'initiative pour le paysage. Par la suite, la FFW retire l'initiative populaire «Contre la création effrénée d'implantations portant atteinte au paysage et à l'environnement» afin d'améliorer les chances de l'initiative pour le paysage, au contenu semblable. Mais la fondation ne renonce pas à l'initiative sur les résidences secondaires.

Fin 2010, les chambres fédérales parviennent tout de même à formuler une contre-proposition indirecte à l'initiative sur les résidences secondaires, sous la forme d'une révision de la loi sur l'aménagement du territoire

(LAT). Elle entre en vigueur le 1^{er} juillet 2010. Les cantons doivent désormais prendre notamment des mesures pour garantir «une proportion équilibrée de résidences principales et résidences secondaires». Mais la loi ne définit pas ce qu'est précisément une «proportion équilibrée».

Un premier coup de tonnerre

La FFW et HN ne peuvent en aucun cas se satisfaire de cette solution. Elles ne retirent donc pas l'initiative sur les résidences secondaires, mais préparent une campagne de votation, dirigée énergiquement et coordonnée

par Vera Weber. Une entreprise pour le moins osée au vu de ses puissants opposants! Mais si elle a d'abord fait sourire, la campagne ne tarde pas à surprendre ses adversaires par les résultats impressionnants des sondages. Et l'incroyable, que personne n'avait prévu, se produit: le 11 mars 2012, le peuple et la majorité des cantons acceptent l'initiative sur les résidences secondaires. La Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra ont écrit une page de l'Histoire. En effet, seules 22 initiatives populaires fédérales ont été acceptées jusqu'à aujourd'hui sur les 314 initiatives populaires déposées dans l'histoire de la Confédération.

Le chaos juridique éclate dès le lendemain de cette victoire historique. La conseillère fédérale Doris Leuthard se met à défendre le point de vue selon lequel l'acceptation de l'initiative impliquerait un arrêt immédiat des constructions de résidences secondaires dans les communes où leur proportion dépasse 20 pour cent des logements. L'opposition conteste vigoureusement, s'efforce et s'empresse de créer des précédents: des centaines de demandes de permis de construire des résidences secondaires seront déposées avant la fin 2012. De leur côté, HN et des particuliers s'opposent à des centaines d'entre elles.

Un catalogue d'exceptions

Le 22 mai 2013, le tribunal fédéral met fin aux chamailleries. Il décide, d'une part, que les restrictions de construction de résidences secondaires s'appliquent dès la date du scrutin, soit à partir du 11 mars 2012. D'autre part, les associations de défense de l'environnement, et donc aussi HN, ont toute légitimité pour s'opposer à des permis de



Aminona: un nouveau grand succès pour Helvetia Nostra dans sa lutte contre les « lits froids » et le mitage du paysage: en janvier 2016, le tribunal fédéral a stoppé la construction de cinq tours surdimensionnées dans la commune de Mollens Photo: mäd

construire des résidences secondaires. Après cette décision, le calme revient quelque peu. Les auteurs de l'initiative comme leurs adversaires se concentrent alors sur l'application des dispositions constitutionnelles en matière de construction de résidences secondaires.

Mais même au cours du processus législatif, une vaste opposition cherche avant tout à contourner la volonté du peuple. Les dispositions constitutionnelles relatives à la construction de résidences secondaires sont assouplies en conséquence. Or, la première proposition de loi sur les résidences secondaires du Conseil fédéral comporte d'ores et déjà une longue liste d'exceptions. Les dispositions de droit constitutionnel relatives à la construction de résidences secondaires y sont ignorées et violées à plusieurs reprises. Cela ne présage rien de bon pour le débat parlementaire. Effectivement, la loi sur les résidences secondaires est encore assouplie, pour aller dans le sens du lobby de la construction et des régions de montagnes. Le Conseil des États comme le Conseil national s'empressent d'emboîter le pas aux différents lobbys. La liste des exceptions ne cesse de s'allonger et la loi sur les résidences

secondaires finit par avoir plus de trous qu'un fromage suisse.

Un deuxième coup de tonnerre

L'écho dans les médias est à l'avenant: le Tagesanzeiger parle d'une «hypocrisie extrême», tandis que le spécialiste de droit public Alain Griffel déplore dans le NZZ une «violation éhontée de la constitution». Blick quant à lui n'accordera aux conseillers fédéraux que la note lamentable de 2-3 à la question de savoir s'ils transposent effectivement la volonté du peuple exprimée par l'initiative sur les résidences secondaires.

Pour Vera Weber, il est alors clair qu'au vu du mépris de la volonté du peuple ainsi témoigné ouvertement, le peuple doit de nouveau intervenir. Le référendum est quasiment décidé lorsqu'elle indique dans une conférence de presse qu'il n'est pas encore trop tard pour un compromis.

Elle négocie alors avec les présidents de groupes des partis conservateurs un compromis auquel personne ne croyait plus. En amenant l'UDC et le PLR à retirer des affaiblissements importants du projet de loi, Vera Weber parvient à remettre sur les rails et à ramener sur le terrain du mandat populaire une législation

qui s'en était beaucoup éloignée. En mars 2015, la proposition de compromis pour une loi sur les résidences secondaires acceptable est adoptée par les deux Conseils à une large majorité et à l'étonnement d'une grande partie de l'opinion; elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Intervenir au besoin

Tout est bien qui finit bien? Non, car dans les 413 communes qui ne peuvent plus autoriser la construction de résidences secondaires, il faudra faire preuve de courage pour appliquer effectivement la loi sur les résidences secondaires. Or, rien ne dit que les communes concernées auront la volonté, avec les cantons et la Confédération, de faire le nécessaire pour. Pourtant, tous s'accordent pour affirmer que les constructions supplémentaires qui n'abritent que des lits froids détruisent la beauté de nos paysages, menacent les infrastructures des communes concernées, et donc aussi les bases du tourisme. C'est pourquoi la FFW et HN suivront d'un œil critique l'exécution de la loi sur les résidences secondaires, prêtes à intervenir au besoin. Pour en finir réellement avec les « constructions envahissantes de résidences secondaires ».

Votre opinion

Souvenir tendre

Bonne et Heureuse Année 2016! Que toutes vos actions soient couronnées du meilleur succès possible. Bravo pour l'article sur la mort des abeilles paru dans le JFW n° 114. Le présent mail a pour but de féliciter Alika Lindbergh pour cet excellent article sur la mort des abeilles. Non seulement il est techniquement juste, honnête, équilibré et convaincant, ce qui est évidemment le principal; mais j'ai aussi tellement apprécié sa première page si poétique, qui a réveillé en moi des souvenirs oubliés tels que le gazouillis des oiseaux, qui, malheureusement, diminue tellement maintenant. Ou le bourdonnement des abeilles: grâce à cet article il m'est

revenu en mémoire. Ce bourdonnement était pour moi aussi «un souvenir de paix champêtre comme le doux, le calme et le délicieux murmure d'ambiance de la paix sur la terre», comme le dit avec tant de tendresse Alika Lindbergh. Merci à elle et à vous. Amitiés.

Lucien Weber, 2023 Gorgier

Je repars en ville!

Merci pour l'article sur l'initiative contre le mitage, paru dans le JFW n° 114. J'ai été bien surprise d'y voir mon village. Je suis venue y habiter à la condition qu'il y ait un train, des commerces, un médecin et une pharmacie. Cet hiver, en revenant en train, j'ai été effrayée de voir à quel point le village – ou ce qui a

encore ce nom – s'était étalé: l'éclairage public est plus fort, on construit à tout va des habitations et des bâtiments industriels, alors que les commerces disparaissent: plus de fromagerie, une boucherie en moins, – bon, moi je suis végétarienne mais tout de même! La fréquence des transports publics est faible et les arrêts de bus sont uniquement au centre du village. J'ai demandé à CarPostal qui a donné un accord de principe pour déplacer un arrêt un peu plus à l'est, mais rien ne se passe, car il semblerait que ce soit à la mairie de décider. Donc pour les habitants des nouveaux quartiers, cela veut dire soit marcher, soit prendre la voiture. Et on construit derrière la gare toute une zone énorme et là aussi pas de bus, et en plus il n'y a pas de passage sous voie.

Je trouve effrayant que le seul but soit d'agrandir. Si c'est pour me retrouver dans un village devenu aussi grand qu'une ville mais sans les commodités qui vont avec, alors je repars en ville! Je vais signer l'initiative avec grand plaisir. Merci pour tout votre engagement et votre courage.

Cosette Moser, 2942 Alle

On risque d'oublier

Heureusement, il existe des fondations comme la vôtre. Avec toutes les mauvaises nouvelles au sujet d'attentats au niveau mondial, on risque trop facilement d'oublier les animaux qui souffrent aussi à cause de nous les humains souvent attirés par des gains financiers ou des jeux stupides. Heureusement, votre fondation ne met pas seulement en évidence des atrocités envers les animaux mais essaie d'y remédier. Grâce à votre travail appréciable, beaucoup de méfaits ne passent pas complètement inaperçus (SOS

éléphants, abeilles, poissons, chevaux, taureaux, singes, etc., etc., etc.). Pour 2016, je vous souhaite beaucoup de succès dans votre mission bien honorable.

*Pierre Eberli,
2013 Colombier NE*

Hublots de la honte

En ce qui concerne Agroscope qui pratique une ouverture dans le flanc des vaches, j'espère que votre Fondation va entreprendre quelque chose. Une Française m'a dit que des scientifiques agissaient de même envers les chevaux dans son pays. Avant que cette pratique insensée ne se répande davantage, il est urgent d'agir pour y mettre fin.

*Patricia Accardi,
1219 Châtelaine*

Merveilleux Giessbach

J'aime votre journal, je suis toujours très touchée. J'aimerais également vous féliciter pour Giessbach, c'est merveilleux. J'espère que le restaurant Le Tapis rouge continuera de proposer cette excellente nourriture végétarienne.

Je vous apporte mes vœux de joie et bonheur pour cette nouvelle année, malgré toutes les difficultés du monde, nous avons tous une flamme divine en nous. Je vous souhaite beaucoup de succès.

Josiane Kneuss, 4055 Bâle

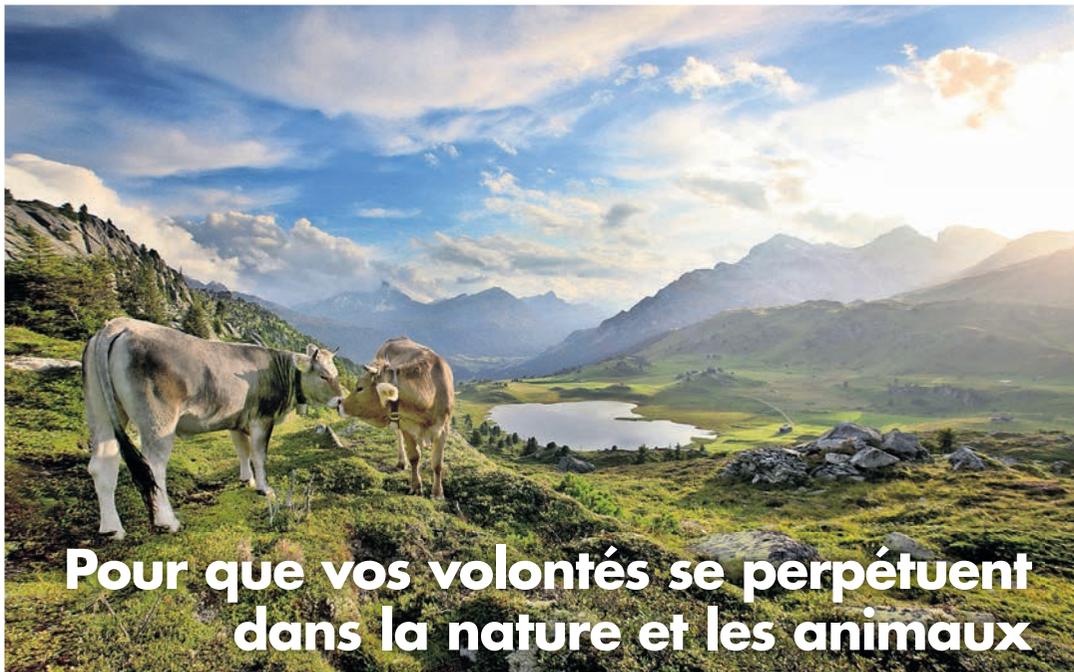


La frénésie de construction dévore irrémédiablement les vignobles du Lavaux

Courrier

Quelque chose vous enchante ou vous bouleverse? Écrivez-nous:

Journal Franz Weber
Case postale
CH-1820 Montreux 1
e-mail: ffw@ffw.ch
www.ffw.ch



Pour que vos volontés se perpétuent dans la nature et les animaux

Un testament judicieusement employé

La Fondation Franz Weber (FFW) s'engage, passionnément, en Suisse et à travers le monde, pour la protection de la nature et du monde animal. Pour nous, il est de notre devoir de défendre et de donner une voix à ceux qui n'en ont pas. Afin de pouvoir accomplir la mission qu'elle s'est donnée, la fondation doit toujours compter sur la générosité de ses donateurs. En tant qu'organisation politiquement indépendante, subventionnée ni par les milieux économiques, ni par les pouvoirs publics, nous sommes ainsi uniquement tributaires de dons, donations, legs et héritages.

Si votre volonté est de venir en aide à la nature et aux animaux, même au-delà de votre vie, nous vous remercions de penser à la Fondation Franz Weber.

Pour que votre volonté soit vraiment respectée, quelques règles formelles doivent être observées :

1. Une personne ne possédant pas encore de testament et souhaitant le rédiger elle-même peut utiliser les formulations suivantes afin d'y inclure la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire :

Testament :

Par la présente, je lègue la somme de chf

à la Fondation Franz Weber, Suisse.

Lieu et date Signature

2. Si le testament est rédigé chez le notaire, celui-ci peut être chargé d'y inclure la FFW comme bénéficiaire.

3. Une personne ayant déjà rédigé son testament peut y rajouter en gras la mention suivante :

Complément à mon testament :

Je décide que la Fondation Franz Weber, Suisse, doit recevoir après mon décès la somme de chf à titre de legs.

Lieu et date Signature

Nous vous aidons volontiers en vous apportant un conseil personnalisé. Contactez-nous de manière confidentielle et sans engagement au : 021 964 24 24

Exonération fiscale : La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions et les dons, impôts directs cantonaux et communaux). Les dons versés à la fondation peuvent être déduits du revenu imposable dans la plupart des cantons suisses.

Compte :

Banque Landolt & Cie

Chemin de Roseneck 6

1006 Lausanne, Suisse

Fondation Franz Weber - «Legs»

IBAN: CH06 0876 8002 3045 0000 2

Votre testament peut signifier le salut pour les animaux et la nature. Nous vous remercions, du fond du cœur, pour votre générosité.

Vera Weber, présidente



Renseignements : FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, 1820 Montreux 1, Suisse, T +41 (0)21 964 24 24 ou +41 (0)21 964 37 37, F +41 (0)21 964 78 46, ffw@ffw.ch, www.ffw.ch



Notre nouveau point d'eau attire comme un aimant les chevaux qui viennent y boire, s'y ébattre et jouer

Photos: Alejandra García

EQUIDAD

Notre sanctuaire fait école en Argentine

Encore une avancée pour la Fondation Franz Weber! Notre sanctuaire EQUIDAD est promu modèle représentatif. D'autres provinces argentines veulent créer des refuges pour chevaux à son image. En attendant, de nouveaux chevaux de la province de Córdoba commencent une nouvelle existence plus digne à EQUIDAD.

■ Alejandra García

Quel soulagement! Et quelle peine! Les mots ne peuvent traduire ce que donnent à lire les yeux des chevaux qui nous rejoignent une fois libérés du joug des charrettes d'ordures à tirer. Le sanctuaire EQUIDAD de la Fondation Franz Weber (FFW) en Argentine tourne aujourd'hui à plein régime à tous les égards. Sans cesse, de nouveaux chevaux s'y présentent, débarrassés pour toujours de leur corvée dans les villes et leurs dangers par le programme «Basta de TaS» (Pour en finir avec la collecte de déchets par des chevaux). La nouvelle des soins professionnels et attentionnés que nous prodiguons aux animaux

qui nous sont confiés s'est répandue, de sorte que d'autres victimes de la cruauté et de la négligence viennent à nous en plus des chevaux éboueurs libérés. Chevaux morts de soif, de faim, torturés ou ramassés grièvement blessés à la suite d'accidents, tous trouvent un nouveau foyer à EQUIDAD et une nouvelle vie qui n'a rien à voir avec celle d'avant.

L'esprit éveillé

Trente chevaux vivent désormais chez nous, ainsi que six ânes et une mule. Leur restituer leur dignité et leur paix, les guérir de leurs blessures, physiques et – souvent bien plus exigeantes – psycholo-

giques, telle est notre mission. Nous sommes là pour ça, jour et nuit, trois personnes, 365 jours par an.

L'enjeu le plus passionnant pour l'équipe consiste à garder les chevaux actifs. Nous leur donnons de petits travaux afin qu'ils ne s'enfoncent pas trop dans la routine. Car ils se remettent plus vite s'ils gardent l'esprit en éveil. L'alimentation constitue notamment une motivation essentielle. En effet, un cheval sauvage parcourt quotidiennement de longues distances à la recherche de nourriture et d'eau. Cela le maintient en forme. Les chevaux élevés dans un refuge ou par des particuliers sont pour la plupart beaucoup moins mobiles. Ils peuvent alors sombrer dans la monotonie et l'attente ennuyée du prochain repas.

Un goût nouveau

Bien qu'aucune activité ne soit imposée à nos protégés, nous avons mis au point un nouveau système pour nourrir tout le

troupeau et les tirer de leur léthargie. Les repas les occupent désormais plusieurs heures, ils sont plus actifs et comblés. Pour cela, nous dissimulons sur tout le domaine de la nourriture qu'ils doivent chercher. Alors qu'ils passaient auparavant moins d'une heure par jour à s'alimenter, ils parcourent aujourd'hui de grandes distances et consacrent au moins trois heures à chaque repas. L'abreuvoir de l'autre côté du refuge est lui aussi la garantie de saines distances parcourues à pied pour calmer sa soif. C'est ce qui explique que les chevaux aient soudainement commencé à grignoter et à goûter les herbes et les graminées qui poussent librement sur le domaine et auxquelles ils ne témoignaient guère d'intérêt jusqu'à présent – une bénédiction pour l'estomac et les dents. Mais qui s'agite doit se rafraîchir! Nous avons donc loué une excavatrice pour creuser un petit lac de retenue où les chevaux peuvent s'ébattre et trouver de la fraîcheur en été,

lorsque les températures atteignent 40 degrés à l'ombre à EQUIDAD. Les chiens que nous avons sauvés en profitent aussi et l'étang n'a pas tardé à attirer tous les animaux comme un aimant. Pour eux comme pour les hommes, rien ne vaut le changement pour rester en bonne santé.

Le courage et la générosité

Nous avons enfin achevé de clôturer un hectare de terrain pour nos chevaux à mobilité réduite. Les lectrices et les lecteurs ont déjà fait connaissance avec nos trois juments amputées d'une patte : Gretel, Vera et Vale. La petite jument Maru elle non plus ne peut pas marcher normalement depuis une fracture mal cicatrisée. Et Hidalgo a du mal à coordonner ses pattes depuis qu'il a reçu un mauvais coup de bâton sur le dos. Ils forment tous les cinq un groupe d'inséparables, car nos compagnons handicapés eux aussi mènent une exis-

tence entièrement grégaire la plus normale possible, marquée par la hiérarchie et l'assistance.

Pendant les grandes vacances (qui durent de décembre à février en Argentine), de nombreux volontaires ont cette année encore renoncé à tout repos pour nous assister. Ces bénévoles dévoués viennent de différentes villes d'Argentine, et même de pays aussi lointains que le Portugal, l'Espagne et la France, et vivent avec l'équipe au sanctuaire. Ils enrichissent notre travail, apportent une dose de sympathie supplémentaire aux animaux, les soignent, réparent les clôtures, les abreuvoirs et bien plus encore. Ils apprennent ainsi beaucoup en matière de travail en équipe et de soins à nos protégés si sensibles.

Un modèle représentatif

La FFW a aussi créé EQUIDAD pour servir de modèle à reproduire pour les pouvoirs



Les chevaux et les ânes du sanctuaire cherchent la nourriture cachée

publics dans d'autres villes et provinces. Depuis le début, des comptes rendus en accès libre renseignent sur notre travail (administration, infrastructures, soins aux animaux). Nos efforts ont porté leurs fruits ! Plusieurs provinces d'Argentine travaillent aujourd'hui au développement de sanctuaires sur le modèle d'EQUIDAD.

Prenons l'exemple de Mendoza : la province andine célèbre pour ses montagnes et ses vins est aujourd'hui un espoir pour de nombreux chevaux. Les communes sont déjà nombreuses à remplacer les chevaux éboueurs par des véhicules automobiles. Les ramasseurs d'ordures eux aussi y retrouvent leur dignité, comme le préconise notre campagne «Basta de TaS». Dans la ville de Godoy Cruz, l'échange est déjà très avancé. Parallèlement, le gouvernement provincial s'est engagé à appliquer le programme dans toutes les villes où des animaux sont encore utilisés pour le ramassage des ordures. Mendoza met aussi à notre disposition terrains et fonds pour un premier sanctuaire de chevaux dans la province. Une grande première en Argentine ! La FFW assiste et conseille le gouvernement et l'organisation chargée de l'administration du sanctuaire à laquelle elle apporte inspi-

ration, savoir-faire et toute son expérience. Pour une existence digne du plus grand nombre de chevaux, à Mendoza aussi ! La construction est prévue avant la fin de l'année.

Pas de géant à Chaco

À Chaco aussi, il était très important de lancer «Basta de TaS». Cette province du Nord de l'Argentine est très densément peuplée, mais très pauvre malgré son climat chaud et humide. Les chevaux des éboueurs locaux en témoignent eux aussi. C'est là que l'infatigable militante de la FFW locale Silvia Roda a pu convaincre le maire actuel de la capitale provinciale, Resistencia, avant son élection d'appliquer le programme «Basta de TaS». Mieux encore : il a aussi accepté d'ouvrir une clinique vétérinaire publique qui prend en charge les castrations et les soins médicaux aux animaux domestiques dans les quartiers les plus pauvres.

Et comme «Basta de TaS» bénéficie du soutien total du maire, Silvia Roda a aussi reçu pour mission d'établir aux frais de la ville un sanctuaire pour les chevaux de la province. Le devis en est d'ores et déjà accepté, les travaux commencent dans deux mois !

Nous vous tiendrons bien entendu au courant dans les prochains numéros du journal. ■



En été, les animaux apprécient aussi une alimentation naturelle



Les chevaux à mobilité réduite forment désormais un groupe uni et heureux

Le Togo reprend la gestion du Parc National Fazao-Malfakassa

Le 31 décembre 2015, après plus de 25 années de gestion et de protection du Parc National Fazao-Malfakassa, la Fondation Franz Weber a remis ce patrimoine entre les mains du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières du Togo. La Fondation Franz Weber (FFW) déplore qu'aucun consensus n'ait pu être trouvé pour un renouvellement de la convention qui la liait au gouvernement togolais. La FFW se félicite néanmoins d'avoir su préserver la richesse de la faune et de la flore de ce lieu unique au Togo au cours des 25 dernières années et espère que tous les efforts de protection qu'elle a déployés seront poursuivis par les autorités togolaises.

■ Nathanaël Schaller

Pendant plus de 25 ans, la Fondation Franz Weber, sollicitée par le Togo en 1990 pour la gestion de cette aire protégée, aura donc œuvré à la sauvegarde du patrimoine naturel togolais, participant entre autres à la conservation d'une

de ses espèces les plus emblématiques et menacées: l'éléphant d'Afrique.

Alors que la convention signée avec l'Etat togolais pour la gestion du Parc National Fazao-Malfakassa (PNFM) prenait fin le 25 mai 2015, la fon-



Un éléphant de savane d'Afrique (*Loxodonta africana*). On compte environ une centaine

de poursuivre son travail en faveur du parc, avait entamé des démarches dès le mois de mars 2014 pour son renouvellement.

Dans le même temps, la FFW a entrepris d'importants travaux d'aménagement du parc et recruté 32 nouveaux éco-gardes afin de renforcer la surveillance du parc et d'améliorer l'accueil des visiteurs. En outre, la FFW a intensifié ses activités de développement au profit des populations riveraines du PNFM.

En parallèle, dans sa demande officielle de renouvellement de la convention, la fondation avait exposé sa vision et ses projets pour la ges-

tion future de l'aire protégée.

Pour seule réponse, et ce pendant de longs mois, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières du Togo a répété à la fondation qu'il se réservait le droit de disposer de la gestion du parc à la fin de ladite convention.

Sans en informer la fondation, ce même ministère a par ailleurs nommé en juin 2015 un directeur du parc provenant de ses services, alors que la FFW disposait déjà d'un directeur chevronné. Cette nomination laissait clairement entrevoir que le gouvernement togolais comptait reprendre lui-même la gestion du Parc National Fazao-Malfakassa.

En août 2015, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) a toutefois soumis un projet de convention à la Fondation Franz Weber, mais pour une gestion de seulement deux années supplémentaires. De plus, ce projet était accompagné de multiples conditions et contraintes financières inacceptables pour une fondation dont le but est la préservation de la faune et de la flore. La fondation a dès lors présenté au MERF un autre projet de convention d'une durée de 5 à 10 ans, qui lui permettait de mettre sur pied un programme de gestion et d'amé-



Les éco-gardes du Parc National Fazao-Malfakassa lors de l'atelier de renforcement des capacités sur la lutte contre les activités illicites au sein des aires protégées, initié par la FFW

Photos: FFW



d'éléphants de forêt et de savane dans le parc

agement du parc durable, sur le long terme.

Aucun retour n'a jamais été donné à cette proposition, laissant la fondation continuer son travail dans le flou le plus total. Après la fin de la convention de gestion au 25 mai 2015, la FFW s'est progressivement retrouvée à gérer le parc dépourvue de toute légitimité et privée de la plupart de ses moyens d'action. En outre, la FFW faisait face à une recrudescence des cas d'exploitation de bois illicites dans le parc, cautionnées par le nouveau directeur du parc nommé par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières. Cette situation traduisait des intérêts diamétralement opposés aux visions de conservation du Parc National Fazao-Malfakassa par la FFW.

Face à cette situation intolérable et sans réaction du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, la Fondation a dû prendre la décision douloureuse d'annoncer son départ du Parc au 31 décembre 2015.

La Fondation Franz Weber déplore que ses propositions n'aient pas été prises en considération par le Gouvernement togolais. Néanmoins, après plus de 25 années de travail au profit du Parc, la Fondation

Franz Weber peut être fier du travail accompli, d'avoir su protéger et conserver l'intégrité de la biodiversité de ce Parc National, aujourd'hui considéré comme la dernière aire protégée viable au Togo. Fière également d'avoir pu contribuer au développement durable des communautés riveraines. Et fière enfin que ce travail ait permis l'emploi et la formation d'une aussi grande équipe de travail, qui atteignait en 2015 107 employés.

Dès à présent, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, nouveau gestionnaire du parc, doit prendre ses responsabilités et poursuivre les efforts de gestion et de conservation entrepris depuis 25 ans par la FFW. Il peut s'appuyer sur l'important contingent d'écogardes formés par la fondation et sur l'expérience de terrain et les connaissances qu'ils ont acquises au cours de ces dernières années.

C'est ainsi que tout le travail de conservation de la faune et



Un groupe de kobes de Buffon mâles (*Kobus kob*) dans la savane boisée du PNF. Cette espèce d'antilope fait partie des mammifères les plus rencontrés dans le parc

de la flore réalisé par la Fondation Franz Weber et ses partenaires sur le terrain continuera à faire du Parc National Fazao-Malfakassa la fierté, le refuge et la pépinière de la biodiversité togolaise.

Nous restons en Afrique

Autant il nous est douloureux de devoir quitter ainsi Fazao-Malfakassa, autant nous sommes fiers d'avoir réussi à sauvegarder ce parc pendant 25 ans et d'avoir soutenu,

directement et indirectement, un si grand nombre de personnes dans la région. Au cours de cette mission, la FFW a développé une expérience des plus riches, qui lui sert à présent pour la suite ; car nous restons engagés en Afrique, et aussi au Togo. Notre représentant togolais va suivre attentivement le développement de la situation dans le parc et combattre dans la mesure du possible le braconnage et le pillage de ses ressources naturelles. Dans ce but, il poursuivra son travail de sensibilisation auprès de la population togolaise pour la protection de l'environnement, des animaux et des espèces.

Parallèlement, dans le cadre de notre partenariat avec l'Unesco, nous restons aussi actifs pour la préservation et la valorisation de la plus ancienne réserve naturelle reconnue au patrimoine mondial, celle du Dja, au Cameroun. Cette réserve protège une des plus grandes zones de forêts vierges tropicales d'Afrique.

Et naturellement, la FFW reste toujours au premier rang pour la protection de l'éléphant d'Afrique en poursuivant son combat contre le commerce de l'ivoire et le braconnage sur le continent africain. ■

Sauver l'éléphant d'Afrique : en avant, jusqu'à la victoire !

Le comité exécutif de la Coalition pour l'Éléphant d'Afrique, dont la Fondation Franz Weber (FFW) est partenaire, s'est rencontré fin mars à Entebbe en Ouganda afin de définir la stratégie à suivre et d'établir une feuille de route jusqu'en septembre 2016 pour la prochaine Conférences des Parties de la CITES*.

Le comité a réaffirmé sa volonté de mettre tout en œuvre pour assurer la survie de l'éléphant en proposant des moyens qui interdiraient une bonne fois pour toute le commerce de l'ivoire. La FFW a quant à elle confirmé qu'elle continuerait à accompagner la Coalition pour l'Éléphant d'Afrique (CEA) avec son équipe

d'experts afin de garantir la plus grande réussite de ces démarches.

L'opinion publique et un grand nombre de personnalités sont du côté des éléphants vivants. Nous avons cependant devant nous un long chemin épineux, car les cartels de l'ivoire et les pays de l'Afrique australe n'accepteront pas sans riposte une interdiction formelle de ce commerce. Mais aucune raison de baisser les bras pour nous. Notre mission est de sauver les éléphants. Alors en avant, jusqu'à la victoire !

Vera Weber

*(Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)

Transition énergétique

Eoliennes, l'illusion écologique

Les compagnies d'électricité se sont lancées à la conquête des derniers espaces naturels du pays par des monstres industriels. Cet article examine si la production d'électricité attendue vaut le sacrifice de nos plus beaux paysages.

■ Philippe Roch

Le contexte énergétique

La stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral prévoit une stabilisation de la consommation d'électricité au niveau de 62 000 GWh, avec dès 2050 une contribution de 4 250 GWh par l'énergie éolienne, soit 7,5% de la consommation d'électricité. Cela représenterait 800 éoliennes d'une puissance nominale de 3 MW (si le facteur de charge est 0,2). La même stratégie prévoit une contribution de 11 120 GWh d'électricité solaire, soit 2,6 fois plus que l'éolien.

Le mensonge à propos des ménages

La Suisse a consommé 62 597 GWh d'électricité en 2015, soit environ 7 600 kWh par habitant, donc 17 000 kWh par ménage (l'Office de la statistique donne une moyenne de 2,2 personnes par ménage en Suisse). Lorsque les promoteurs éoliens annoncent couvrir la consommation de mille ménages, ils comptent 3 500 kWh/an et par ménage. Il faut donc diviser leurs chiffres par cinq pour s'approcher de la réalité. 1 000 ménages de Suisse-Eole signifient donc 200 ménages réels.

Productions surévaluées

La production d'une éolienne dépend de sa puissance (P) et des caractéristiques fluctuantes du vent. Le facteur de charge (F) exprime la fraction

d'énergie réelle (E) produite par une éolienne en un lieu donné par rapport à sa production théorique maximale si elle fonctionnait à plein régime pendant les 8 760 heures annuelles: $E = 8760 \times F \times P$. Pour espérer être rentable, une éolienne devrait avoir un facteur de charge d'au moins 0,2.

L'Office fédéral de l'énergie a mandaté Meteotest pour dresser la carte des vents de Suisse. Dans la plupart de leurs projets, les promoteurs de l'énergie éolienne annoncent des vents supérieurs à Meteotest, sans expliquer ces différences, et ils promettent des productions irréalistes, souvent démenties par les faits. Voici quelques exemples:

A Saint-Brais la production moyenne est de l'ordre de 6 GWh/par an, alors que les prévisions donnaient une production de 7 GWh; la production réelle est donc de 15% inférieure aux prévisions.

Pour les sites de Tous-Vents, les calculs faits sur la base de Meteotest donnent des facteurs de charge de 0,10, alors que les promoteurs annoncent un facteur de charge de 0,30, soit trois fois plus. Pour Jorat-Sud on obtient sur la base de Meteotest un facteur de 0,08, alors que les promoteurs annoncent 0,24, soit de nouveau trois fois plus.

A Gries, sur le col du Nufenen, l'éolienne inaugurée par Do-



La plupart des dossiers de projets prétendent que des études ont montré qu'il n'y aura pas d'impact sur les oiseaux. Or aucune étude sérieuse ne permet une telle conclusion.

Photos : mäd

ris Leuthard ne produit que 2 GWh par an (c'est ce qui était prévu par les mesures de Meteotest) au lieu des 3 annoncés par les promoteurs. Les Services industriels de Genève ont perdu 15 millions dans ce projet avant de se retirer. Et pourtant une autorisation a été donnée pour trois nouvelles éoliennes avec un facteur annoncé de $F = 0,22$, alors que les vents mesurés par Meteotest donnent pour ces nouvelles éoliennes un facteur $F = 0,13$.

Ces évaluations exagérées rendent impossibles les rentabilités promises. Qui va finalement payer les déficits de ces usines? Les compagnies d'électricité et les collectivités publiques (cantons, communes), c'est-à-dire, dans tous les cas, la population.

Un non-sens économique

A part les éoliennes du coude du Rhône qui jouissent de vents particulièrement propices, la plupart des éoliennes géantes ne sont pas rentables,

même en tenant compte du subventionnement par la RPC qui garantit une reprise du courant éolien au prix de 17 à 24 ct par kWh pour l'éolien, bien au-dessus du prix du marché. L'idéologie des promoteurs des éoliennes géantes nourrit une économie déficitaire et ce, sur le dos de la population. On ne peut même pas prétendre que l'éolien contribue à l'autonomie énergétique du pays, puisque la construction, l'exploitation et l'entretien des éoliennes est essentiellement assurée par des entreprises situées à l'étranger. Le subventionnement par la RPC finance donc des emplois et des entreprises basés hors de Suisse.

Menace sur les oiseaux

La plupart des dossiers de projets prétendent que des études ont montré qu'il n'y aura pas d'impact sur les oiseaux. Or, aucune étude sérieuse ne permet une telle conclusion. La référence scientifique mondiale en matière d'avifaune, la

Station ornithologique de Sempach, a dressé des cartes des conflits potentiels entre les installations éoliennes et les oiseaux. Ces cartes montrent très peu de territoires avec un faible potentiel de conflit. Au sujet des grands rapaces, la Station ornithologique recommande des zones d'exclusion de 15 km autour des nids de Gypaètes barbus, et de 5 à 10 km autour des dortoirs de milans royaux. La mesure qui consisterait à arrêter les éoliennes au moment du passage d'oiseaux migrateurs peut avoir un effet pour les petits oiseaux migrateurs, mais aucun effet pour les oiseaux qui utilisent les courants thermiques, comme les grands rapaces, ni pour les oiseaux nicheurs et visiteurs.

Autrement dit, il n'existe pas de mesure technique qui puisse éliminer tout impact sur les oiseaux; aucune personne ne peut prétendre, honnêtement, qu'une éolienne ne représente pas de danger pour les oiseaux. Il en va de même pour les chauves-souris.

Les beautés de la patrie

Les paysages traditionnels de la Suisse sont un important facteur d'identité nationale, célébrés jusque dans notre hymne national qui chante «les beautés de la Patrie». Les paysages proches de l'état naturel sont un facteur d'émerveillement et de récréation essentiel à la qualité de vie, et un attrait touristique indéniable. De vastes territoires proches de la nature sont indispensables à la protection des eaux et à la biodiversité. De nombreux paysages ont été malmenés par le développement des habitations et des infrastructures depuis le milieu du XX^e siècle. Il est donc essentiel de conserver en l'état les derniers paysages qui nous restent. Or, c'est juste-



Il est essentiel de conserver les derniers paysages Suisses d'une certaine dimension. Or c'est justement au cœur de ces derniers paysages, tels que les crêtes du Jura, les forêts et les Préalpes que l'on projette d'ériger parmi les plus hauts bâtiments industriels que la Suisse ait jamais connus.

ment au cœur de ces derniers paysages, tels que les crêtes du Jura, les forêts et les Préalpes, que l'on projette d'ériger parmi les plus hauts bâtiments industriels que la Suisse n'ait jamais connus.

Bruits inquiétants

Les éoliennes ne peuvent pas respecter des normes de bruit qui n'existent pas. En effet, le domaine du bruit est si complexe que la législation a prévu des normes spécifiques pour chaque catégorie de bruit (routes, aéroports, stands de tir, etc.). Or il n'existe pas encore de normes pour le domaine de l'éolien, malgré une étude confiée à l'EMPA par l'Office fédéral de l'environnement qui conclut que le bruit des éoliennes est particulièrement gênant à cause de ses caractéristiques très spécifiques: large spectre de fréquences, variation des amplitudes, infrasons, vibrations, et basses fréquences dont l'OMS a reconnu l'effet négatif sur la santé.

Une démocratie vivante

Les promoteurs de l'éolien remettent en question les fondements de la démocratie en contestant aux voisins d'éoliennes le droit de poser des

questions pertinentes et de s'opposer au saccage du territoire dont ils ont la responsabilité. Heureusement que des organisations comme Helvetia Nostra, la Fondation suisse du paysage, Pro Natura et Birdlife viennent soutenir les associations d'opposants aux éoliennes pour contester devant les autorités politiques et judiciaires des projets mal préparés, injustifiés et nuisibles à la nature, au paysage et aux habitants.

Quelles solutions ?

Les éoliennes en Suisse n'apporteront qu'une contribution mineure au bilan énergétique pour un impact majeur sur le

paysage et la qualité de vie. L'avenir énergétique écologique de la Suisse ne peut pas se faire au détriment de la nature. Il repose sur deux piliers:

Le premier est l'efficacité des appareils et l'isolation des bâtiments.

Le second consiste à développer la production d'énergie renouvelable à faible impact environnemental, comme le solaire thermique et photovoltaïque sur les toits et les surfaces déjà construites, le biogaz et la géothermie. Il suffirait de 24 m² de panneaux photovoltaïques par habitant pour couvrir 40% (la part actuelle du nucléaire) de la consommation d'électricité en Suisse. Aujourd'hui, plus de 46 000 installations photovoltaïques sont sur la liste d'attente de Swissgrid, et le solaire produit déjà dix fois plus d'électricité que l'éolien. Ce ne sont pas les projets qui manquent, mais la volonté politique de les réaliser.

Il y a bien assez à faire et à investir dans ces domaines sans perdre son temps et son argent à détruire les plus beaux paysages du pays avec des éoliennes géantes pour une production d'électricité qui restera toujours très marginale. ■



Il suffirait de 24 m² de panneaux photovoltaïques par habitant pour couvrir 40% (la part actuelle du nucléaire) de la consommation d'électricité en Suisse



Allons-nous devenir des robots?

Au cours de son évolution, l'homme n'a cessé de renier son appartenance au règne animal, comme pour mieux s'éloigner de sa mère, la nature, et s'autoriser à la détruire – au nom de la singularité qu'il considère, il est vrai, comme une supériorité souveraine.

■ Alika Lindbergh

L'homme s'est volontairement dénaturé. Ce constat, déjà, était plutôt navrant. Mais aujourd'hui, voici qu'en accéléré de dénaturé il devient robotisé. Une grande partie de l'humanité moderne dépend de toute une série d'appareils sophistiqués dont – comme des drogués de leur drogue – nos contemporains ne peuvent plus se passer, au détriment de leurs dons naturels. Un nombre grandissant d'activités qui depuis toujours dépendaient de notre cerveau dépendent désormais de machines dont nous ne sommes plus qu'un petit élément – ce qui signifie que, comme tout rouage sans

cerveau et sans âme, nous ne sommes plus une personne à part entière...

Un chat, un arbre, une abeille, ce sont là des personnes, mais une créature dont la partie pensante dépend d'appareils, qu'est-ce sinon un robot?

L'homme connecté ne partage plus

Nos sociétés actuelles, dont les membres ne se parlent plus guère, s'écoutent moins encore, et semblent souvent ne même pas se voir, mais, accrochés à leurs appareils, au mieux « tchatchent » entre deux pianotements frénétiques qui tiennent du jeu débile et du tic

nerveux. C'est le monde de la dépendance aux gadgets technologiques, que j'ai vu naître il y a une cinquantaine d'années et s'étendre comme l'eau sous la porte jusqu'à nous submerger.

C'est comme une possession diabolique, qui sous le masque séduisant du progrès fait aujourd'hui partie intégrante de nos vies, avec les addictions morbides, et un cortège de pathologies physiques et mentales qui grignotent insidieusement la fameuse intelligence humaine dont nous fûmes si fiers. Notre espèce envahissante est en train de se suicider à la technologie comme à la plus diabolique des drogues.

Si nous observons d'un œil clair les gens qui nous entourent – que ce soit dans la rue, dans les transports publics, au café, en promenade, ou chez eux, nous ne pouvons qu'être frappés par leur isolement volontaire: chacun dans sa bulle comme dans une autre

dimension, au milieu de ses semblables. L'homme connecté ne partage plus.

Addiction délirante aux nouvelles technologies

Les gens ne se parlent plus, ne s'écoutent pas, ne se regardent pas (comme il se devrait pour mieux se comprendre... et comment le pourraient-ils? Aveugles et sourds à ce qui vit autour d'eux, fascinés par des écrans grands ou petits, ou des écouteurs aux oreilles, coupés du monde réel, ils sont convaincus d'être en connexion avec la multitude alors qu'ils sont seuls, en compagnie dominante d'un objet, dans le vide d'une absence relationnelle abyssale qui va se creusant de plus en plus.

Mine de rien, nos jouets – smartphones, ordinateurs et autres appareils ensorcelants – sont en train de supprimer ce que notre parcours terrestre avait sans doute de plus important et qu'on pourrait soupçon-

ner d'être la raison même de notre passage initiatique dans cette vie : les liens affectifs qui ont le pouvoir de nous relier à l'harmonie de l'univers.

Au cours des dernières décennies, j'ai vu s'effriter les valeurs familiales, s'appauvrir jusqu'à la misère les contacts directs et chaleureux entre amis, se creuser des abîmes entre générations, au profit d'une délirante addiction aux téléphones portables et à Internet – entre autres.

La télévision, cette fée magicienne

Contrairement à ce qu'elles sont censées nous apporter, ces choses nous isolent les uns des autres, enfermés que nous sommes dans notre bulle qui est une sorte de cellule d'isolement virtuelle.

Comme frappé de stupeur, hypnotisé ou en transe, chacun collé à son gadget est coupé en fait de la VIE, la vraie VIE, celle des fleurs, des petits oiseaux, du vent, des bruits de la mer, et des mains qui se serrent.

Tout a commencé d'une manière plutôt sympathique et bon enfant avec la télévision,



Perdus dans l'univers de nos smartphones, nous ratons souvent le moment opportun et nous nous éloignons de la nature

Photos : mád

cette fée mécanique capable d'apporter les spectacles les plus fastueux, les documentaires les plus passionnants, et les nouvelles du monde entier jusque dans les moindres chaumières, d'amener la FÊTE et la gaité jusque dans la

chambre des malades et des vieillards esseulés. Nul doute : c'était merveilleux, et ce fut un bienfait. Très vite, la télévision s'est répandue dans les foyers, et peu à peu elle a pris la place des dîners et des veillées de jadis, ou se rapprochaient tous ceux que la journée et ses occupations avaient séparés, où se transmettaient depuis l'aube de l'humanité la mémoire des anciens, les rêves, et la sagesse des peuples, bref, la culture orale qui est irremplaçable et qui doit compléter, par ses qualités vivantes, la culture des livres.

C'est au cours des soirées d'échange et de partage qu'autrefois – naguère encore – nous apprenions à vivre ensemble, en symbiose.

Grossièreté, vulgarité, irrespect et violence

Mais insensiblement, les voix familiales et amicales se sont tues, ou peu s'en faut : le bruit de la télévision les couvre trop souvent, trop longtemps – par-

fois en permanence, et c'est décourageant, même si on n'y prend pas garde. Alors... on renonce aux confidences... Le temps où l'on se façonnait les uns les autres en bavardant a cédé la place à une cohabitation de zombies, où chacun, les yeux rivés sur l'écran, absorbe pêle-mêle n'importe quoi, saoulé jusqu'à l'abrutissement par le caquetage incessant de commentateurs trop souvent mal embouchés, en avalant sans y penser le contenu d'un « plateau télé ». Outre que le stress causé fréquemment par des spectacles éprouvants nuit à la digestion et cause des troubles du sommeil, tout cela est d'une tristesse mortelle, car dès que l'un des zombies sort de sa stupeur et tente de revenir sur terre en parlant aux autres, il est très vite rappelé à l'ordre : priorité à la télévision, « chut ! chut ! ».

C'est d'autant plus regrettable qu'on ne peut évoquer ce gavage mental consenti sans souligner le caractère nocif de beaucoup de programmes, qui, suivant la mode la plus déplorable de notre époque cultivent la grossièreté, prônent la vulgarité, flattent le voyeurisme le plus écœurant, le tout combiné au culte de l'irrespect de tout. Quant à la violence, on en use et abuse sous le prétexte hypocrite de la dénoncer, mais en fait c'est parce que cela plaît à beaucoup de jeunes – qui s'en délectent et s'en inspirent.

Tant qu'il n'y eut que la télévision

On touche ici à une destruction systématique des valeurs de notre civilisation, qui n'est pas réservée à la télévision, mais est en fait un phénomène social propre aux vingtième et vingt et unième siècles. Tout au plus peut-on déplorer que de nombreux programmes servent de vecteurs à cette dégénérescence.



Comme figés, hypnotisés ou en transe, tous ceux qui ne peuvent se décrocher de leurs gadgets divers sont en réalité coupés de la vie



Au milieu de nos semblables, c'est malgré tout chacun pour soi, seul et isolé dans sa bulle

Cela dit, tant qu'il n'y eut que la télévision, les dommages restèrent limités.

C'est alors que se répandirent les téléphones portables et Internet...

Ici, il me faut un instant interrompre mon cri d'alarme anti-dépendances pour bien préciser quelle en est la vraie cible : ce ne sont évidemment pas les appareils eux-mêmes, mais l'usage qu'on en fait.

Tout d'abord, il me faut avouer que si je n'utilise pas le jargon technologique ad hoc c'est que je ne le connais pas. Je n'ai pas de portable et n'ai jamais eu Internet. Je n'ai, de ma vie, jamais envoyé de « mail » ni de « sms », et je ne sais même pas comment on y arrive : en fait, depuis mon unique téléphone portable – l'un des premiers sur le marché – j'ai renoncé à encombrer un temps précieux avec ce qui m'est apparu comme un attirail superflu dont ma vie active et bien remplie a toujours pu se passer sans regret. Et lorsque j'ai vu la dépendance à ces appareils envahir les comportements de mes amis je me suis félicitée de ma décision ! (Je ne me pose pas en modèle, je dis seulement que cela me convient, et que c'est possible !).

Livrés sans défense à des appareils

L'absence d'ordinateur, par exemple, me force à résoudre tout ce qui relève de l'intelligence en faisant travailler mes seuls neurones : en tant qu'ordinateur, le cerveau est plutôt performant, mais si on cesse de l'utiliser, il s'enkyste – Je préfère éviter cela autant que possible !... J'accepte fort bien qu'on se moque de moi et qu'on me considère comme une vieille excentrique, mais je tiens à redire que ce ne sont pas les appareils que je considère comme des nuisances inutiles : Internet, par exemple, peut être un fabuleux outil de travail lorsqu'il ne devient pas par son usage immodéré, un

maître à penser et ne se substitue pas à nous. En tant que spectateur – puisque je ne suis pas utilisateur – j'observe ce qui arrive d'une certaine distance, et je signale un danger tout comme le ferait quelqu'un de sobre qui voit son enfant devenir alcoolique et courir à sa perte.

Dans un monde qui sans cesse lutte pour la notion de liberté, il est paradoxal, par exemple, de se livrer pieds et poings liés, à des appareils qui stockent nos données les plus intimes et sont susceptibles de les répandre sur la place publique. Les moindres portables sont de vrais outils d'espionnage qui permettent de tout savoir sur nous, nos activités, et nos pensées les plus intimes. La police, le fisc, l'Etat, et une foule d'inconnus malfaisants peuvent y retrouver tout ce qui nous est privé, sacré, notre « jardin secret », notre passé, nos maladies. Pour tous ceux (j'en suis) qui sont farouchement des êtres libres – ou simplement pudiques – cette idée est horripilante.

Déculturnation

Je suis également effarée – mais non surprise – de ce qu'on a fait d'Internet, qui est devenu le déversoir des délateurs, des commères, des voyeurs, des escrocs, et des pervers de tout poil, sans – à ce qu'il semble –

qu'on s'en émeuve outre mesure...

Ce dont on ne s'avise pas non plus, c'est qu'en stockant tout et n'importe quoi, cet outil de connaissance devient parfois un outil de déculturnation, car, dans la masse de renseignements qu'on y peut collecter, il se trouve le meilleur et le pire, le grand savoir et les pires sottises, le vrai et le faux. Internet est un fourre-tout, et quelquefois une poubelle, on ne le dit pas assez. Il n'est pas sûr non plus qu'il fasse toujours gagner du temps, comme on le répète à l'envi, car dans beaucoup de cas, il faut trier et éliminer attentivement de la documentation recueillie tout le fatras d'erreurs et d'insanités pour dégager ce qui est valable... et ça peut être long.

Désormais, tout se règle par Internet, ce qui permet de licencier à tour de bras une foule de malheureux, et ceci à l'heure d'une explosion démographique en expansion, et des tragédies du chômage.

« C'est la procédure »

Le renseignement qu'un employé « relique » peut parfaitement vous donner, puisqu'il est là, planté devant vous, il vous renvoie le chercher vous-même... sur Internet : « C'est la procédure, Madame ! » (on me l'a dit).

Or, une machine si sophistiquée soit-elle, n'a pas d'âme et donc pas de compassion – quel que soit le pétrin dans lequel vous vous débattiez, il n'y a personne pour se soucier de votre désarroi et tenter de vous venir en aide : interrogez donc les gens âgés ou les handicapés que vous connaissez, ils vous diront leur détresse face à la moindre démarche administrative, ou même dans un simple bureau de poste actuel. J'en ai vu fondre en larmes d'exaspération et d'impuissance, aux prises avec des mes-



Les hommes ne se parlent aujourd'hui presque plus et s'écoutent encore moins, ne semblent même parfois plus se voir, collés à leurs appareils

sages qui tournent en boucle et vous prient de recourir à Internet, avec les voix des «plateformes» qui vous récitent dans une langue incompréhensible un message stéréotypé mais ne peuvent répondre à aucune question – (elles n'en ont pas les compétences) et, partout, ce refrain: «passez donc par Internet» – c'est la procédure...

En France, on projette de supprimer bientôt la poste (bien sûr: plus personne n'écrit de lettre à l'heure du SMS ou du mail!) Et, à ce propos – dommage collatéral – on a pris l'habitude, à ce qu'il paraît, pour «faire court» quand on envoie un SMS, de le rédiger en sabir d'illettré (Kesketu va fer a diné?) Cette innovation très «in» ayant dû paraître géniale à la ministre française de l'Education nationale, elle veut maintenant «simplifier» l'orthographe. Je ne vous donnerai que deux exemples édifiants de ce qui se prépare au pays de la Culture: plus de participe passé ni d'accent circonflexe – et pas d'excentricités linguistiques comme d'écrire oignon: cela va s'écrire onion, comme ça se prononce –. Si cette proposition aboutit comme je le crains, la merveilleuse langue française va se désintégrer ainsi et disparaître dans la bouillie barbare du nivellement par le bas.

Condamnés en situation dangereuse

Outre ce que j'ai tenté de dénoncer déjà, les appareils en question – ou plutôt l'usage que nous en faisons trop souvent – nous habituent à adopter la loi démissionnaire du moindre effort et nous rendent paresseux. Inutile de chercher et de réfléchir. L'on se rue sur Internet pour obtenir une réponse immédiate. Pas besoin non plus – et c'est déplorable – de solliciter sa mémoire et donc la stimuler – pas besoin de mar-



Quand rien ne va plus ... on peut toujours jeter un coup d'œil à son mobile

cher: shopping et marché se font rares puisque de plus en plus on peut trouver, commander, et se faire livrer par Internet.

L'homo connectus, cette chose amorphe, si avare d'exercices sera-t-elle encore capable d'agir elle-même lorsqu'il le faudra? La longue guerre que j'ai vécue entre mes 10 et mes 15 ans m'a appris que ceux qui étaient incapables de se servir de leurs mains, de résoudre un problème pratique inhabituel ou d'improviser des outils simples étaient condamnés en situation dangereuse.

Or, Dieu sait que de nos jours, nous sommes à la merci de grandes menaces – guerres effroyables, ou gigantesques



Attaché, comme cloué à son smartphone et à son ordinateur – dépendant comme un drogué l'est de sa prochaine dose de drogue; qu'est-il arrivé à notre société?

désastres écologiques. Que deviendrait dans ce cas une humanité privée de ses défenses naturelles: son habileté, et sa débrouillardise?

Seules, je le crois, résisteraient à l'apocalypse annoncée les tribus primitives résiduelles, habituées à survivre avec presque rien dans des conditions difficiles, grâce à leur habileté intacte et à leur intelligence exercée. Science-fiction? Hum! Réfléchissez bien: ce n'est pas si sûr!

Un pouvoir dangereux lorsqu'il est entre des mains irresponsables

Sur le point de conclure, je tiens à présenter mes excuses à ceux d'entre vous qui s'émerveillent à juste titre des performances de leurs appareils, dont les qualités, il est vrai, ne sont pas contestables: par exemple, combien de drames sont évités grâce aux téléphones portables, combien, de vies sauvées grâce à l'informatique et ses nombreuses applications? Alors... la question est celle-ci: pourquoi les hommes ont-ils fait de la magie moderne, qui eut pu n'être que bonheur, une alliée de leurs vices – désir de nuire, envie, perversité, malhonnêteté, haine, etc. – ou, plus couramment de leurs névroses? Pour-

quoi fallait-il transformer l'élixir en drogue destructrice? La réponse est assez claire, car ce problème n'est pas nouveau, il est même récurrent au cours de l'histoire de l'homme.

Jadis, les grands initiés aux pouvoirs extra-sensoriels – la magie de jadis qui, comme le disait Jung était la science de la jungle – en gardaient sagement les secrets et tenaient à distance les non-initiés: ils savaient bien qu'un pouvoir quel qu'il soit ne peut être mis entre n'importe quelles mains. La magie moderne met à la portée de quiconque des possibilités fabuleuses qui deviennent dangereuses entre des mains irresponsables. Trop d'humains ont perdu la sagesse animale en devenant sapiens!

La réponse est peut-être en nous

Le seul remède serait des contrôles rigoureux, des astuces technologiques introduites lors de la fabrication pour bloquer les malfaisances. Pour ce qui est de l'addiction, elle ne peut être empêchée que par l'éducation, l'information. Mais il est possible que la réponse soit en nous. Ayant récemment vu des foules rejeter les diktats à la mode et le gavage politico-intellectuel injecté constamment dans leur quotidien (y compris à la télévision et sur Internet) j'ai retrouvé un peu de confiance en l'homme. Spontanément, des masses de gens ont réagi avec courage, avec un étonnant bon sens, une vraie bonté, bref honorablement devant les attentats fanatiques.

Il y a donc en l'homme, toujours lié par ses racines à sa programmation naturelle, le bon sens.

C'est en ce bon sens inné qui, d'une manière surprenante, peut se réveiller dans l'humanité qu'elle pourra peut-être retrouver sa voie naturelle. ■

La Confédération autorise le tir du loup

Le gouvernement se tire une balle dans le pied

Les loups peuvent désormais être abattus en Suisse, sans même qu'ils s'emparent d'animaux utiles ou présentent un comportement dangereux. La Fondation Franz Weber condamne vivement la nouvelle attitude et la panique de la Confédération.

■ Silvio Baumgartner

C'est l'un des plus beaux cadeaux que la nature a fait à la Suisse depuis plusieurs dizaines d'années. Le loup est de retour! Ce magnifique prédateur très évolué, très sociable et très farouche. Il a immigré d'Italie et d'Autriche et se répand timidement en Suisse, gêné surtout en cela par l'étroitesse des lieux, les grands axes routiers et l'occupation massive par plus de huit millions d'habitants d'un petit pays – dont la population augmente encore de presque 250 personnes par jour – mais aussi par la haine folle et irrationnelle que vouent certains à ce noble animal, par le braconnage, le poison et les pièges. Et par le gouvernement qui a imposé au pays une législation plus hostile au loup que dans tous les pays voisins où il est aujourd'hui beaucoup plus protégé.

La lâcheté des autorités

Cette hostilité est devenue claire fin novembre 2015 avec les requêtes coordonnées des cantons des Grisons et de St-Gall de tirer deux loups de la meute dite du Calanda. Le 21 décembre, une date astucieusement choisie juste avant les

fêtes, l'Office fédéral de l'environnement OFEV approuvait la demande des deux cantons et se justifiait, non par le fait que les loups avaient égorgé un trop grand nombre d'animaux utiles, mais par «le comportement récent de quelques loups, estimé problématique». On a dit que les loups avaient perdu toute crainte et qu'ils risquaient «de développer un comportement agressif envers les hommes». Les deux tirs autorisés devaient avoir pour effet de rendre les loups de nouveau farouches afin qu'ils évitent les habitations. C'est ce dernier point que nous trouvons particulièrement alarmant. En effet, si un soi-disant «comportement frappant» suffit à l'avenir à autoriser des tirs de loups, on devine sans peine avec quels arguments le canton du Valais, par exemple, justifiera ses demandes d'abattage. En créant ce précédent, l'État cède devant les partis de droite et les lobbys des agriculteurs, des éleveurs et des chasseurs qu'il devance ainsi.

Le loup garde-chasse

Ces derniers n'ont pas manqué de se plaindre haut et fort lors-



Jeunes loups de la meute du Calanda, photographiés par un piège photographique

Photos: Office de la chasse et de la pêche des Grisons

qu'après deux ans de présence de la meute de loups du Calanda, le tableau de chasse du cerf rouge a nettement chuté. Il est cependant remonté de plus de 30 pour cent en 2014! Il était alors supérieur à celui de presque toutes les années avant l'arrivée des loups. Par ailleurs, les effectifs de cerfs rouges restent plus que jamais très importants dans le Calanda, les comptages actuels le confirment. Ils seraient même si élevés dans les Grisons que des battues extraordinaires sont organisées chaque année, critique le Groupe Loup suisse. Aujourd'hui, les garde-chasses écumeraient les zones interdites avant l'ouverture de la chasse afin de permettre aux tirs nécessaires d'être effectués en dehors.

«Au Calanda, les loups assument cette tâche: ils chassent aussi les cerfs dans les zones interdites, de sorte que ces derniers ne s'y fixent plus, mais sont contraints d'élargir le rayon de leurs déplacements et peuvent donc être abattus par les chasseurs.» Cela soulagerait les gardes-chasse et on pourrait renoncer aux battues contestées, constate non sans humour le Groupe Loup suisse: «Le loup et les chasseurs ensemble arrivent enfin à gérer efficacement les effectifs de cerfs rouges et à résorber leur augmentation sans les mettre en danger.»

«Les nouvelles raisons de tirer»

Pour la spécialiste des animaux sauvages Mirjam Ballmer aussi,

les choses sont claires: les autorisations de tir des deux loups du Calanda ne sont pas basées sur des connaissances scientifiques, ce sont des décisions politiques. Reinhard Schnidrig, chef de la section Faune sauvage et biodiversité en forêt de l'OFEV, a cependant défendu les tirs prévus dans le journal *Tages-Anzeiger* en espérant qu'ils auraient un effet dissuasif choquant pour le reste de la meute.

Le chercheur comportemental autrichien Kurt Kotrschal, lui, doute que tuer des loups d'une meute en présence de leurs congénères ait l'effet dissuasif souhaité. Sans compter que les loups survivants, sous l'effet du stress, pourraient faire plus de petits par instinct de conservation et attaquer les animaux de pâturage sans surveillance en plus grand nombre pour assurer la subsistance de cette progéniture. C'est aussi ce que craint Candice Baan, biologiste de la Fondation Franz Weber. Et Mirjam Ballmer de compléter: «Ces attaques sur le bétail pourraient alors fournir de nouvelles raisons d'autoriser les tirs!»

La coexistence pacifique

La coexistence du loup et de l'homme ne pose actuellement aucun problème dans de nom-



Ainsi terminent malheureusement la plupart des loups en Suisse: abattus, comme ici près de Scex, dans le Valais, en août 2010

Photos: mäd

breuses régions. En Roumanie ou dans le Sud de l'Italie par exemple, les gens sont habitués à la présence des loups. La tolérance est aussi une question de culture, explique Mirjam Ballmer. Les Européens du Nord et du Centre auraient beaucoup plus de réserves envers le loup que leurs voisins méridionaux.

Dans notre environnement mité en revanche, la coexistence avec les loups doit être réapprise et exige bonne volonté et tolérance de notre part. Les loups au contraire ont montré qu'ils avaient appris très rapidement à s'ac-

commoder de notre présence sur presque tout le territoire et de nos infrastructures. «Pourquoi ne pourrions-nous pas parvenir nous aussi à vivre avec les loups sans leur tirer dessus?» interroge la plateforme d'information CHWOLF. «Un loup mort ne peut plus apprendre, et encore moins transmettre ou montrer à d'autres quelque chose qu'il a appris.» Mais la coexistence pacifique en toute sécurité avec un prédateur local n'est possible que si nous comprenons les animaux et leur comportement, si nous l'interprétons correctement et si notre relation avec eux et leur environnement est marquée du sceau de la compréhension, du soin et du respect.

Le loup, aimant à touristes

Pour finir, le prestataire suisse WildOut montre aussi que la présence du loup en Suisse comporte un potentiel considérable pour le tourisme «doux». On peut ainsi partir sur les traces du loup pendant une randonnée de trois jours dans le Calanda, là où vit la première meute de Suisse depuis l'été 2012, tandis que la visite d'un estivage de moutons

sécurisé par des chiens constitue un autre des objectifs de la randonnée, les chiens de berger veillant avec certitude à ce que les loups ne tuent aucun mouton.

La situation avec la meute du Calanda, à la frontière entre les cantons des Grisons et de St-Gall, est par ailleurs restée «très détendue» jusqu'au bouclage de notre journal, selon les termes de l'inspecteur de la chasse Georg Brosi. Le massif du Calanda est resté en grande partie sans neige au cours des mois d'hiver, de sorte que les loups n'ont pas même été aperçus dans les lotissements des villages au pied du massif. Ils ont suivi leur principale proie, le cerf, qui est parti brouter à des altitudes supérieures sans neige. L'autorisation d'abattage délivrée par le gouvernement expire fin mars – au moment de l'envoi du journal, et nous espérons qu'elle n'aura pas servi jusqu'au dernier moment! Car les loups, ces êtres majestueux, mystérieux, sociaux et d'une grande sensibilité, appartiennent à la vie sauvage au titre de «policiers de la santé» essentiels. C'est un cadeau magnifique que la nature a fait à la Suisse. ■



Une solution intelligente: les chiens de bergers qui protègent les troupeaux

Rétrospective 2015

Retour sur une année mouvementée et riche en succès

Des avancées concrètes sur de nombreux fronts – voilà comment l'on peut résumer l'année 2015. En première ligne, la Fondation Franz Weber poursuit ses actions. Ces succès viennent confirmer la grande efficacité et le dévouement de son équipe, mais aussi le changement fondamental de valeurs qui s'opère dans notre société.

■ FONDATION FRANZ WEBER

Une réussite formidable pour la Fondation Franz Weber (FFW) : en 2015, le lobby de la tauromachie a essuyé un coup dur ; le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a demandé au Mexique et à la Colombie de protéger les mineurs face à la violence des corridas. En 2014, dans le cadre de la campagne « Infancia SIN violencia » (Enfance sans violence), la FFW a publié un rapport approfondi pour attirer l'atten-

tion du Comité de l'ONU sur le degré de violence auquel sont exposés les enfants lors des combats de taureaux. Avec des écoles taurines pour mineurs et l'autorisation pour les enfants d'assister aux corridas, le Mexique et la Colombie enfreignent la convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU, accord international le plus reconnu dans le monde en ce qui concerne le droit des enfants.

Autres succès : La Corogne, en Galice, a aboli la corrida en 2015. D'autres grandes villes espagnoles comme Madrid, Saragosse, Valence et Valladolid ont supprimé toutes les subventions octroyées à l'industrie de la tauromachie. La question a même été débattue au niveau européen. La demande de suppression de subventions européennes pour l'élevage de taureaux de combat a été approuvée à une grande majorité par le Parlement européen. Ce succès, nous le devons aussi à la FFW et à sa campagne « No more Funds » (www.nomorefunds.com) lancée en 2013. Même si la demande a finalement été rejetée par la Commission européenne, la fin des subventions – et donc des corridas – n'a jamais été aussi proche.

Un modèle pour toute l'Amérique latine

En Amérique latine, la campagne de la FFW visant à mettre fin à l'utilisation des chevaux éboueurs prend de plus en plus d'ampleur. En 2015, de nombreux chevaux ont été transférés au sanctuaire EQUIDAD de la FFW, en Argentine. Là-bas, une équipe de professionnels s'occupe d'eux avec dévouement, 365 jours par an. EQUIDAD est devenu un centre reconnu non seulement pour les soins prodigués aux chevaux, mais plus généralement pour la protection animale et l'éducation à l'environnement – dans la région et l'ensemble de la province. Le sanctuaire fait désormais office de modèle pour d'autres provinces, mais aussi



Violence et brutalité pour les animaux comme pour les hommes : jeune blessé pendant une corrida

Photo : FFW



Sanctuaire EQUIDAD : notre paradis pour les chevaux en Argentine

Photo : Alejandra García

pour toute l'Argentine et l'Amérique latine.

La campagne «Basta de TaS» («En finir avec la collecte de déchets par des chevaux») a connu des avancées fulgurantes en 2015 : près de 10 000 familles dans toute l'Amérique latine ont déjà bénéficié du programme de remplacement des chevaux éboueurs par des véhicules motorisés pour la collecte des déchets recyclables. Dialogue, collaboration et planification interdisciplinaire sont la recette du succès. Pour les hommes comme pour les animaux.

Chevaux et oiseaux

S'étendant sur près de 50 000 hectares dans le Nord de l'Australie, le Franz Weber Territory (FWT) est une réserve de chevaux sauvages que la FFW a achetée au début des années 1990 et qu'elle entretient depuis. En 2015, le gérant Sam Forwood a dû réparer huit kilomètres de clôture à la frontière nord. Une période de sécheresse exceptionnellement longue l'a également contraint à intervenir en urgence auprès des chevaux au mois d'octobre. À l'aide d'un camion, il a réap-

provisionné les points d'eau asséchés. Fin octobre, les premiers signes de la mousson ont été salvateurs pour le FWT.

En 2015 a eu lieu le 14^{ème} recensement d'oiseaux migrateurs au col de l'Escrinet. 342 040 oiseaux migrateurs de 67 espèces différentes ont été répertoriés pendant la période de recensement. Pour lutter contre le braconnage, la FFW avait fait l'acquisition en 2002 du terrain situé sur le col ardéchois. Aujourd'hui, les oiseaux migrateurs n'y sont plus abattus, mais admirés et recensés.

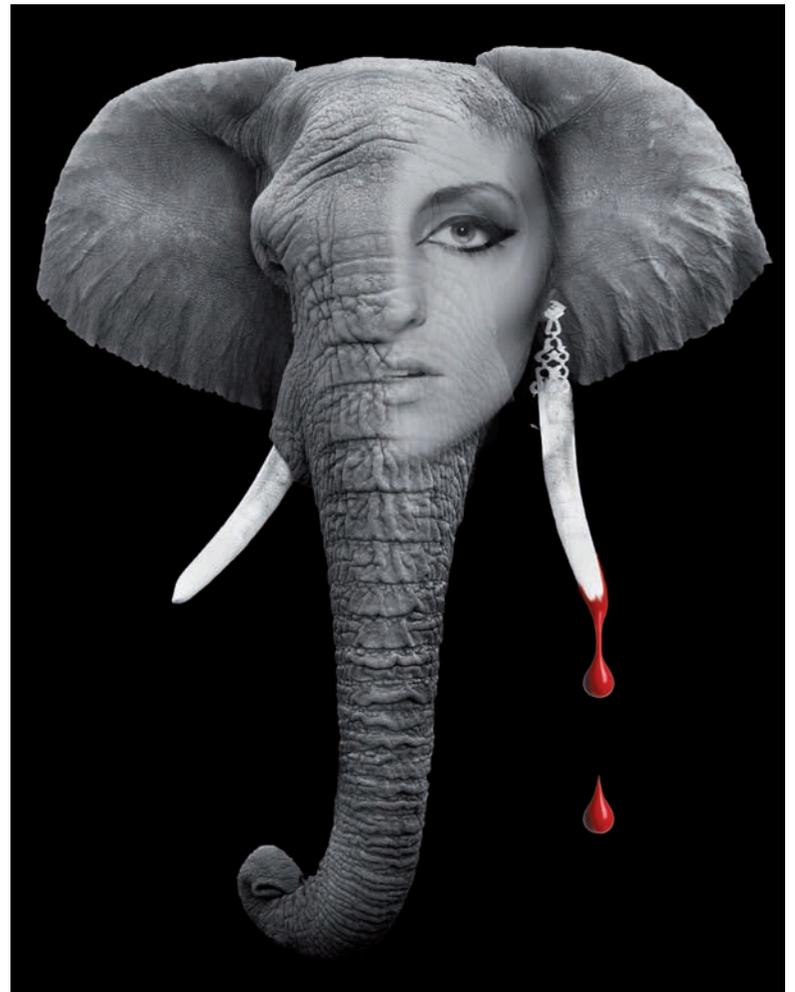
Interventions d'urgence avec l'UNESCO

Le rôle du Fonds de Réponse Rapide (FRR) est de fournir une aide en situation d'extrême urgence. Dans le cadre d'une convention avec l'UNESCO, la FFW participe à ce fonds depuis 2013. Le FRR peut mobiliser immédiatement jusqu'à 30 000 dollars en cas de menace aiguë pour un site naturel inscrit au patrimoine mondial. La FFW est fière de faire partie de cette organisation qui protège non seulement la nature, mais aussi le patrimoine de l'humanité. Le FRR a déjà per-



Réserve de faune du Dja, Cameroun : la FFW contribue à protéger l'une des plus grandes forêts tropicales d'Afrique

Photo : mäd



Bas les pattes ! Le commerce de l'ivoire doit être totalement interdit une bonne fois pour toutes

Photo : Greg Nielsen

mis de sauver d'une détérioration majeure de nombreuses régions inscrites au patrimoine mondial.

La FFW est particulièrement inquiète de la situation que connaît le parc national de la Garamba en République démocratique du Congo, où plusieurs dizaines d'éléphants ont été victimes de braconnage depuis 2014. En 2015, la fondation a participé activement au plan d'urgence mis en place par le FRR pour assurer la protection des éléphants et autres animaux du parc. Ceci a notamment été possible en renforçant le dispositif de lutte anti-braconnage. Dans le cadre de son partenariat avec l'UNESCO, la FFW s'est également engagée activement en 2015 pour la protection de la réserve naturelle du Dja, au Cameroun,

inscrite depuis 1987 au patrimoine mondial. La FFW participe à la préservation et à la revalorisation de cette réserve qui abrite de nombreuses espèces animales, l'une des plus grandes forêts tropicales d'Afrique.

Coalition pour les éléphants

Il n'y a pas qu'en République démocratique du Congo ou au Cameroun que les éléphants sont menacés. Le réseau de braconnage pour le commerce de l'ivoire s'étend sur le continent entier. Depuis plusieurs dizaines d'années déjà, la FFW s'engage pour la protection des éléphants et la fin du trafic de l'ivoire. À ce titre, elle est également partenaire de la Coalition pour l'Éléphant d'Afrique depuis 2008, date de sa créa-

tion. Vingt-six États africains membres de la CITES y sont représentés. Soutenue par la FFW, la Coalition s'est réunie en novembre 2015 à Cotonou, au Bénin, pour discuter des questions les plus brûlantes concernant la protection des éléphants.

Face au braconnage qui continue de sévir, les membres de la Coalition ont rédigé une déclaration sans précédent, exigeant que la CITES réinscrive tous les éléphants d'Afrique à l'Annexe I (annexe qui liste les espèces bénéficiant du plus haut degré de protection) et décrétant ainsi une interdiction totale du trafic de l'ivoire à l'échelle internationale. En effet, la seule façon de mettre un terme à ce bain de sang qui tue chaque année des dizaines de milliers d'éléphants est de rendre définitivement illégal le commerce de l'ivoire. La prochaine conférence des États membres de la CITES se tiendra en septembre/octobre 2016 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Un gros travail de persuasion reste à faire d'ici là.

Protection des espèces en Suisse

La protection des espèces ne s'arrête pas aux frontières. Plus d'un tiers des espèces végétales et animales sont menacées en Suisse! D'autre part, la protection de certaines espèces comme les loups, les lynx, les castors ou les cygnes tuberculés tend à se réduire. Dans le cadre de la procédure de consultation, Helvetia Nostra (HN) a communiqué son point de vue sur la révision du «Concept Castor Suisse». Avec la révision de l'ordonnance sur la chasse, plusieurs assouplissements sont entrés en vigueur le 15 juillet 2015. Là encore, HN a donné sa position et a exprimé par un communiqué de presse son indignation quant



Helvetia Nostra a répondu à la consultation sur la révision du « concept castor suisse »

Photo: SRF, Netz Natur

aux dispositions légales facilitant l'abattage des loups.

Fin novembre 2015, les cantons de Saint-Gall et des Grisons ont déposé une demande pour faire abattre deux loups, évoquant un simple «comportement problématique», sans que lesdits loups n'aient égorgé un seul animal d'élevage. Le 21 décembre, la Confédération a accédé à la demande. Cet arrêt tire la sonnette d'alarme car ce dangereux scénario pourrait bien être amené à se répéter. Il reste encore beaucoup de travail si la Suisse commence à se ranger parmi les mauvais élèves de l'Europe dans le domaine de la biodiversité et de sa préservation.

Les peupliers pourront rester

La FFW a reçu un appel d'urgence au cours de l'hiver 2015. Au Tägermoos, dans le canton de Thurgovie, entre le lac de Constance et le lac inférieur (Untersee), une allée de peupliers centenaires devait être abattue. Les bûcherons étaient déjà à l'œuvre et plus de 30 troncs immenses jonchaient le sol lorsque la FFW a réagi – le jour même! Elle s'est jointe aussitôt au mouvement citoyen local aux côtés du spécialiste Fabian Dietrich, s'est occupée de l'organisation et du finance-

ment, a mobilisé la population...

Même si un tiers de l'allée n'a pu être sauvé, cette action aura permis dans un premier temps de stopper l'abattage. Les protestations ont enflé, déclenchant une tempête d'indignation dans la région et faisant de cette affaire un enjeu politique au-delà de la frontière. Pour finir, les arbres encore debout auront pu être sauvés. Mieux: outre la plantation de nouveaux arbres pour remplacer ceux qui avaient été abattus,

38 peupliers supplémentaires borderont l'allée jusqu'à la frontière allemande!

Non à l'océanium!

Au printemps 2015, la FFW a chargé la biologiste marine Monica Biondo de se pencher sur le sort du poisson-cardinal de Banggai, en Indonésie. Ce petit poisson symbolise l'effroyable pillage des poissons coralliens vivant à l'état sauvage, convoités pour le marché de l'aquariophilie. Monica Biondo tire un triste bilan: les populations de poisson-cardinal de Banggai, grandes victimes de la surpêche pratiquée pour l'industrie des aquariums, ont encore diminué de manière catastrophique.

Au vu de ces méthodes commerciales brutales, on ne peut que condamner le futur projet d'océanium à Bâle. Les concepteurs semblent sûrs d'eux; pourtant, il est prévu que l'océanium présente en grande partie des coraux et des animaux marins prélevés dans une faune sauvage. Une raison suffisante pour la FFW de poursuivre avec vigueur sa



La FFW a engagé toutes ses forces pour qu'une grande partie de l'allée de peupliers du Tägermoos (TG) reste debout

Photo: Henning Hülsmeier

campagne contre le projet. C'est ce qu'elle a fait en 2015, notamment en convoquant des acteurs politiques et en organisant des événements publics. En août 2015, Tony Christopher est intervenu à Bâle à l'occasion d'une présentation de Vision NEMO, la porte multimédia et interactive sur l'océan de la FFW. «Je n'arrive pas à comprendre comment on peut encore investir aujourd'hui dans de grands aquariums traditionnels comme l'océanium», a déclaré le pionnier américain de parcs d'attractions virtuels et PDG de Landmark Entertainment. «Vision NEMO est un outil moderne qui émerveille et fascine, qui génère des émotions et des prises de conscience, mais aussi qui instruit et inspire. Nous sommes à l'aube d'une nouvelle ère!»

ZOOXXI – Coup de théâtre à Barcelone

À l'occasion d'une conférence de presse internationale le 7 mai 2015, la FFW a présenté le projet ZOOXXI au grand public. «Nous célébrons aujourd'hui la



biodiversité, notre nature animale et le fait que nous soyons une espèce qui entend se développer en tant que telle», a déclaré Leonardo Anselmi devant les médias et des personnalités de la vie politique et sociale. Le directeur de la FFW pour l'Amérique latine et l'Europe du Sud n'a pas choisi Barcelone par hasard pour le lancement de ZOOXXI. Ces dernières années, la métropole catalane s'est hissée au rang de «capitale de la protection animale» grâce à de grandes avancées au niveau législatif. ZOOXXI ne souhaite pas supprimer les zoos, mais les réformer en profondeur afin qu'ils soient à l'avenir conformes aux exigences éthiques, scientifiques et techniques du 21^e siècle.

Peu après cet événement, Leonardo Anselmi a pu se réjouir d'une «nouvelle étape» dans la

législation catalane concernant la protection animale. En effet, le 22 juillet 2015, le parlement catalan a voté une loi interdisant l'utilisation d'animaux dans les cirques sur tout le territoire de la province autonome. Cette interdiction a pu entrer en vigueur grâce à la FFW et à l'organisation de protection des animaux LIBERA!

900 nouvelles constructions empêchées

Le succès remporté par l'initiative sur les résidences secondaires lancée le 11 mars 2012 par la FFW et Helvetia Nostra (HN) et le jugement rendu par le Tribunal fédéral le 22 mai 2013 ont porté leurs fruits. Les recours, les demandes d'effet suspensif et les plaintes déposées par Helvetia Nostra contre la construction de nouvelles résidences secondaires ont pu empêcher que 900 nouveaux bâtiments voient le jour – dont une centaine en 2015.

Par ailleurs, HN a réalisé des études et déposé des plaintes pour lutter contre plusieurs projets de parcs éoliens en 2015. Elle s'est également mo-

bilisée pour empêcher la création de gravières, de carrières et de décharges de déblais, notamment en Suisse romande, ou pour s'assurer que les dispositions relatives à la protection de l'environnement y étaient bien respectées. Concernant la protection du patrimoine naturel, HN a déposé des recours en Suisse romande et a pris part au suivi environnemental de projets de construction.

«Mener le combat jusqu'au bout»

En 2015, Vera Weber, présidente de la FFW, a fait la déclaration suivante concernant la lutte pour la protection des éléphants devant des représentants des médias et des bienfaiteurs de la fondation: «Je ne peux pas vous promettre que nous gagnerons. Et je ne peux pas vous promettre que nous n'essuierons pas de revers, même après une victoire. Mais je peux vous promettre une chose: nous allons poursuivre notre combat et le mener jusqu'au bout.» Quoi de plus encourageant pour conclure cette rétrospective 2015? ■



Le poisson-cardinal de Banggai: extrêmement menacé par les captures de sujets sauvages pour l'industrie des aquariums

Photo: Alejandro Vagelli



Une vision de cauchemar. En 2015, Helvetia Nostra a lutté avec des études et des plaintes contre plusieurs projets de parcs éoliens

Photo: mäd



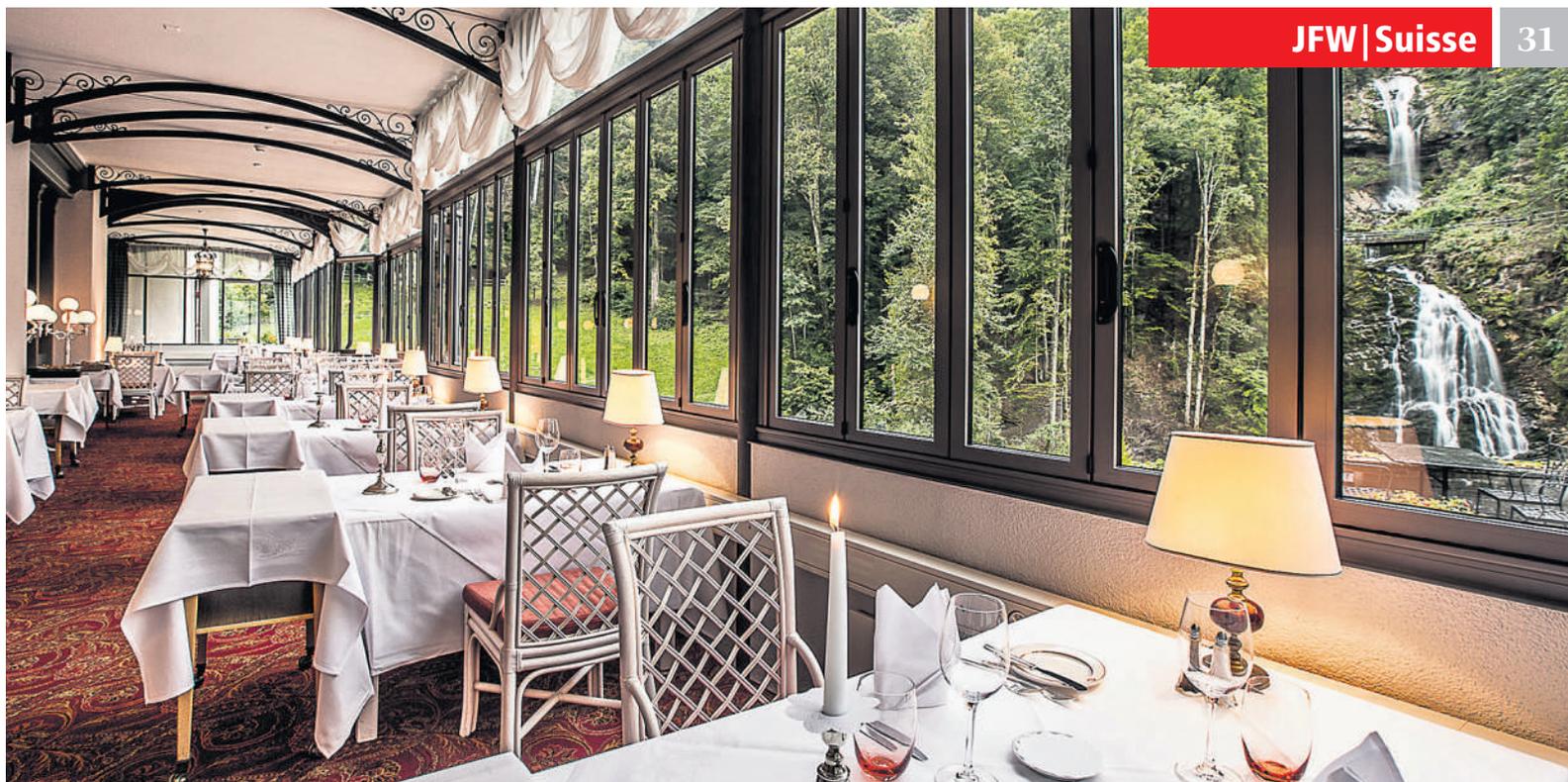
Pour le salut de l'éléphant d'Afrique

La Fondation Franz Weber mène avec son équipe de collaborateurs engagés, des campagnes efficaces et souvent révolutionnaires pour préserver les animaux de traitements cruels et pour protéger la nature de la destruction.

2016 est une année déterminante dans la protection de l'éléphant d'Afrique. La Fondation Franz Weber est active sur le terrain pour lutter contre le braconnage. Elle l'est aussi au niveau politique : pour convaincre les décideurs que seule une interdiction claire et catégorique du commerce de l'ivoire pourra sauver les éléphants de l'extinction.

Restez à nos côtés, soutenez-nous !

Pour en savoir plus : www.ffw.ch



L'éveil du printemps : un dîner romantique au milieu de la nature avec vue sur les magnifiques chutes de Giessbach

Photo : Andrea Badrutt

Grandhotel Giessbach

Là où les rêves de printemps se réalisent

C'est avec un nouvel élan et des sentiments printaniers que s'ouvre la 33^e saison de Giessbach. Le grand hôtel dans son site de conte de fées sait se renouveler en permanence tout en restant fidèle à son charme à l'épreuve du temps. Sa fraîcheur vaut toujours le détour.

■ Hans Peter Roth

Majestueuses, les chutes du Giessbach tonnent en cascade face au lac. Elles sont particulièrement impressionnantes à la fonte des neiges. Symbole de l'éveil puissant du printemps, elles sont indissociablement liées au Grandhotel Giessbach. La légendaire maison de la Belle Époque, enchâssée dans son incomparable paysage montagneux au-dessus du lac de Brienz, a connu un nouveau printemps en 1984 lorsqu'elle a été sauvée par Franz Weber. Le défenseur de l'environnement et des animaux avait alors lancé une action sans précédent pour préserver de la démolition ce bâtiment historique unique. Aujourd'hui, l'établissement couronné «Swiss historic Hotel of the Year» en 2014 ouvre de nouveau pour la 33

fois. L'écume qui jaillit, argentée, des chutes d'eau joue avec les rayons du soleil et donne naissance comme par magie à des arcs-en-ciel circulaires au premier regard vers l'aval du torrent. Avec en prime le vert éclatant du jeune feuillage à contre-jour. C'est du pur Giessbach, bien-être et repos au cœur d'un paysage naturel de 220 000 mètres carrés qui appartient au Grandhotel, tout comme le plus ancien funiculaire d'Europe qui relie encore aujourd'hui comme il y a deux siècles le lac et l'hôtel.

Une grande saison culinaire

«Le Grandhotel a bénéficié d'une excellente saison 2015, grâce notamment au magnifique été que nous avons eu» se réjouit son directeur Ro-

man Codina. «Les nouvelles illuminations des chutes le soir se sont parfaitement imposées, de même que la cuisine entièrement renouvelée, en service depuis un an.» Les hôtes ont également bien intégré le fait que le restaurant gastronomique «Le Tapis Rouge» mise entièrement sur la cuisine végétarienne-végétalienne depuis 2015.

Elle restera végétarienne cette saison. «Art de vivre» ! Telle est la devise du chef de cette année et de ses délices raffinées. Le Grandhotel a par ailleurs réservé une surprise tout particulièrement destinée à ses hôtes les plus anciens : le chef Florent Benjamin est de retour ! Il associe en virtuose l'esprit méditerranéen et les produits régionaux et réinterprète en 2016 spécialement pour Giessbach la cuisine française classique sur un mode végétarien. Une nouvelle grande saison culinaire ouvre au Tapis Rouge. Un événement à ne pas manquer pour tous les gourmets !

Autres nouveautés

Une fois encore, le «repos hivernal» a été l'occasion d'introduire des nouveautés – même si on travaille aussi l'hiver à Giessbach puisque le Grandhotel peut être loué pour de grandes occasions. Plusieurs salles de bain ont été magnifiquement renouvelées dans un style doux. Le couloir du deuxième étage a été retapisé. Les lampes à LED à faible consommation d'énergie sont de plus en plus utilisées pour un bilan écologique favorable. Enfin, l'isolation du bâtiment historique progresse en continu avec le renouvellement des fenêtres.

Roman Codina peut donc être satisfait de la saison écoulée et «se réjouir à l'avance dans un nouvel élan» de la prochaine. «Un directeur d'hôtel ne doit cependant jamais être entièrement satisfait», concède-t-il avec un sourire : «après tout, le Grandhotel Giessbach a pour vocation de toujours s'améliorer, au service et pour le plus grand plaisir de nos hôtes !» ■



Grandhotel Giessbach

BRIENZERSEE

UN MONDE A PART

L'éveil du printemps au Grandhotel Giessbach

Réjouissez-vous dès à présent de la splendeur voluptueuse des fleurs au printemps qui approche !
Découvrez mille et une façons de vous ressourcer et de vous faire plaisir à Giessbach !

Offre de printemps Giessbach

- ☀️ **2 nuits** en chambre double avec vue sur la forêt
- ☀️ Copieux **buffet de petit-déjeuner**
- ☀️ **Dîner 4 plats à la carte** les deux soirs
- ☀️ Trajet gratuit avec notre **funiculaire**

À partir de CHF 299 par personne

Pour compléter votre réservation

- ☀️ Chambre avec **vue sur les chutes du Giessbach**
CHF 50 par personne/séjour
- ☀️ Chambre avec **vue sur le lac de Brienz**
CHF 100 par personne/séjour

Prix par personne pour 2 nuits (majorée de la taxe de séjour de CHF 2 par personne et par nuit). Offre valable pour une arrivée du dimanche au mercredi, du 3 avril au 25 mai 2016 et une réservation directe à l'hôtel. Dimanche de Pentecôte, 15.05.16 et jeudi 19.05.16 exclus. Offre non cumulable avec d'autres offres ou réductions.



Grandhotel Giessbach CH-3855 Brienz
Tél. +41 (0)33 952 25 25 Fax +41 (0)33 952 25 30
grandhotel@giessbach.ch www.giessbach.ch

swiss
historic
hotels